VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., LUNDI 31 DECEMBRE 1923 NUMERO 30

Adressez toute correspondance
"LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.
Union Postale - - - - $2.5

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

DIEU ET MON DROIT

LES ELECTIONS DE CARILLON ET DE MOUNTAIN

Les honorables Préfontaine et Cannon l'emportent par de grosses majorités

Comme nous l'avons annoncé dans notre édition de la campagne, la semaine dernière, les deux élections partielles du 24 décembre ont été marquées par le triomphe des deux nouveaux ministres. Dans Carillon, l'hon. Albert Préfontaine l'a emporté par une majorité de 686 et son adversaire, M. Mauric Duprez, perd son dépôt de $200. Dans Mountain, la majorite de l'hon. Charles Cannon est de 779. Le candidat conservateur, G.-M. Fraser, ne sauve son dépôt que par 38 voix.

Voici le détail des votes dans les deux comtés:

CARILLON

	Préfontaine	Duprez
1 Saint-Pierre	221	81
2—Rivière aux Rats	111	20
3—Formester O.	75	6
4—Aubigny	60	18
5—Saint-Jean-Baptiste	70	48
6—Sainte-Elizabeth	41	80
7—Saint-Malo	143	41
8—Hochstadt	11	14
9—Sarto	95	22
9a—Barkfeld	6	3
10—Steinbach	107	32
11—La Broquerie	131	60
12—Marchand	11	29
13—Sandylands	15	8
14—Woodridge	36	33
15—Saint-Labre	34	2
16—Florzie	12	2
Total	1,179	493

MOUNTAIN

	Cannon	Fraser
1—Crystal City	158	86
1a—Rosebud	84	22
2—Pilot Mound	204	123
3—Clearwater	65	69
4—Mather	64	73
5—Glenora	68	32
6—Excelsior	45	23
7—Mariapolis	107	71
7a—Nord de Swan Lake	23	4
8—Bruxelles	85	25
9—George Stephens	56	22
10—Bru Hall	89	0
11—Baldur	121	58
12—B. Hallgrimson	38	14
13—Belmont	159	85
14—Ninette	48	53
14a—Sanatorium	36	9
15—Hilton	47	14
16—Dunrea	62	49
17—Ecole Floral	84	22
Total	1,633	854

NOUVEL EVEQUE DE VICTORIA

M. l'abbé F. O'Donnell, de Toronto, succède à Mgr MacDonald

Ottawa — Les dépêches de Rome annoncent officiellement qu'au dernier consistoire public tenu à Rome par Sa Sainteté le Pape Pie XI, le T. S. Père a promulgué la nomination de M. l'abbé F. O'Donnell, du diocèse de Toronto, comme évêque de Victoria, Ile de Vancouver, en remplacement de S. G. Mgr MacDonald, démissionnaire.

Encore jeune, Mgr O'Donnell s'est déjà fait remarquer par son grand zèle apostolique. Il est président de la Catholic Church Extension de Toronto, et directeur du "Catholic Register", de la même ville.

Le nouvel évêque de Victoria a toujours déployé un zèle infatigable pour le salut des âmes et un grand esprit de justice. Sous sa direction, le "Catholic Register" a écrit de magnifiques articles en faveur des droits des minorités au pays. Sur la question scolaire ontarienne, il a toujours renseigné impartialement ses lecteurs.

Diocèse de Victoria

La province ecclésiastique de Victoria fut érigée en évêché en 1847. Le diocèse est suffragant de celui de Vancouver. Sa circonscription apostolique est l'île de Vancouver et le siège épiscopal est à Victoria, C. A.

La population catholique du diocèse de Victoria est de 10,000 âmes, dont 2,500 Indiens. Il y a dans le diocèse 28 prêtres.

Le diocèse de Victoria compte un collège, huit couvents, 24 églises, 12 missions, 48 dessertes et 9 écoles.

PULPE DE PAILLE

Une nouvelle industrie en perspective pour l'Ouest Canadien

Deux cents balles de paille de blé, d'avoine et de lin viennent d'être envoyées en France, aux usines Devains, à Grenoble, pour y être transformées en pulpe de paille. Si cette pulpe est trouvée utilisable pour la manufacture de produits en papier de bonne qualité, une usine sera installée au Manitoba.

Sir Frederick Becker et M. Dollfus, représentant de la compagnie Devains, sont venus à Winnipeg, il y a quelques mois, pour s'occuper de cette affaire.

D'après les plans actuels, l'usine projetée produirait de 50 à 100 tonnes de pulpe de paille par jour. Cette nouvelle industrie sera très appréciée des fermiers de l'Ouest; elle fournira un débouché pour la paille, aujourd'hui sans utilité et qui est généralement brûlée.

LA NOEL DANS LES DEUX MONDES

Au Vatican — En Angleterre — Aux Etats-Unis — A Paris

Rome — Le pape Pie XI a reçu des souhaits et des salutations de toutes les parties du monde, à l'occasion de la veille de Noël.

Des cérémonies préparatoires à la grande fête se sont déroulées au Vatican. Les jardiniers du Vatican ont présenté au Saint-Père une jolie gerbe de fleurs et des fruits savoureux. Dans le cours de la journée, les membres du Sacré Collège sont allés offrir au souverain pontife leurs meilleurs voeux. Le doyen, le cardinal Vannutelli, s'est fait l'interprète des sentiments de ses confrères. Le pape a répondu en improvisant et il a clos ses remarques en exprimant l'espoir que Dieu soit glorifié davantage et que la paix et la bonne volonté règnent sur la terre.

En Angleterre

Londres — Le roi et la reine sont au cottage York, à Sandringham. Le prince de Galles est avec eux, ainsi que le duc et la duchesse d'York.

La reine Alexandra est au manoir de Sandringham. Elle se porte bien en dépit de ses 79 ans, mais elle a l'air très frêle. Les autres membres de la famille royale occupent des résidences aux alentours de Sandringham.

Aux Etats-Unis

Chicago — La fête de Noël cette année a été célébrée plus universellement au même jour. En effet, pour la première fois depuis 350 ans, presque toute la chrétienté a célébré cette grande fête religieuse le 25 décembre. Cela veut dire que 125,000 personnes appartenant aux églises nationales orthodoxes d'Orient, dont les églises grecque et russe sont les principales, se sont unies au reste du monde chrétien pour la circonstance.

A venir jusqu'à présent, les membres de ces dénominations religieuses suivaient le calendrier julien, de sorte qu'il y avait un intervalle de 14 jours entre la célébration de cette fête en Orient et en Occident. Les églises d'Orient ont maintenant adopté le calendrier grégorien.

A Paris

Paris — Les soupers de la nuit de Noël ont été dispendieux cette année à Paris et il fallait avoir la bourse bien garnie pour s'en payer le luxe dans les multiples restaurants de la capitale. Le moindre café demandait 25 francs pour un repas, le vin à part. Les cafés-dansants exigeaient 200 francs pour un souper à la dinde.

Grand nombre d'Anglais sont allés fêter la Noël à Paris cette année. A cause du taux favorable du change pour les Anglo-Saxons, 75 pour cent des tables réservées des principaux restaurants de la ville avaient été retenues par des visiteurs de langue anglaise.

Vu l'encombrement du marché de Londres, de fortes consignations de dindons destinées à l'Angleterre ne sont pas allées plus loin qu'à Boulogne ou à Calais. On les a renvoyées à Paris, de sorte qu'il y a eu surabondance de nourriture solide sans oublier les rafraîchissements. Ce surcroît de la précieuse viande a réjoui les ménagères parisiennes, car le prix est tombé subitement de 90 et 100 francs à 60 et 70 francs.

PRINCE DANOIS QUI EPOUSE UNE CANADIENNE

On annonce les fiançailles du Prince Erich de Danemark et de Mlle Lois Booth, d'Ottawa

Ottawa — On annonce officiellement les fiançailles du prince Erich, du Danemark, avec Mlle Lois Booth, d'Ottawa. La rumeur en courait depuis longtemps et la nouvelle n'a causé aucune surprise.

C'est une union entre le sang royal et la richesse. Le prince qui est, dit-on, un jeune homme charmant et démocratique sans affectation, occupe l'un des plus hauts rangs, qui lui assure l'entrée aux cours de Copenhague et de Londres. Mlle Booth est la petite-fille de J.-R. Booth, marchand de bois multi-millionnaire, et elle héritera d'une immense fortune.

Le prince Erich possède un ranch dans l'Alberta, près de celui du prince de Galles, qui est son cousin.

On dit que l'annonce des fiançailles a été précédé non seulement du consentement nécessaire de la famille royale de Danemark, mais du règlement de la situation sociale de la future princesse. Mlle Booth partagera le rang et les titres de son époux. Le jeune couple résidera alternativement au Canada et au Danemark.

VENIZELOS PART POUR LA GRECE

Mais il n'y fera qu'un séjour temporaire et se tiendra en dehors de la politique

Paris — L'ancien premier ministre Venizelos a décidé de rentrer à Athènes le 2 janvier. Une délégation est arrivée d'Athènes et lui a remis un document signé par 270 membres de l'Assemblée nationale nouvellement élue, le suppliant de reprendre le pouvoir et de sauver le pays.

En informant le gouvernement de sa décision, M. Venizelos a cependant fait clairement observer que son retour ne serait que temporaire, qu'il ne voulait que servir de Mentor et que pour aucune considération il n'entreprendrait de former un ministère.

Il s'embarquera à Marseille. Il demande qu'il n'y ait aucune réception publique.

L'ancien premier ministre ajoute que ce n'est qu'après mûre réflexion qu'il a décidé de se rendre à l'appel du gouvernement grec et que la seule raison pour laquelle il retournera dans son pays c'est qu'il tient à aider à la solution des affaires compliquées de sa patrie. Il respecte toujours sa première résolution de se tenir à l'écart de la politique.

L'opinion à Athènes

Athènes — La décision de l'ancien premier ministre Venizelos de rentrer en Grèce sans cependant rentrer dans dans l'arène politique, comme il le dit dans son télégramme de Paris, est diversement commentée dans le monde politique.

Les libéraux se réjouissent naturellement à la pensée que Venizelos finira par consentir à reprendre les rênes de l'administration. Les républicains sont inquiets, ne sachant pas le véritable but de la visite du Crétois.

Pour mieux se renseigner

Ils disent que la situation politique n'a pas été correctement exposée à l'ancien premier ministre et ils sont contents qu'il puisse se renseigner sur les lieux et constater lui-même la force relative des partis. Les royalistes allèguent que Venizelos songe depuis longtemps à revenir au pays et qu'il ne manifeste l'intention de s'abstenir des manoeuvres politiques que pour mieux faciliter sa rentrée.

Rendre service à son pays

On estime que seul l'habile Venizelos peut réussir à unifier la nation grecque, tâche peu facile à accomplir. Maints observateurs pensent que l'ancien premier ministre est mû par le désir de rendre service à la Grèce et que c'est le motif ultime de sa visite.

La Législature du Manitoba va se réunir le 10 janvier

La Législature du Manitoba se réunira le 10 janvier, a annoncé samedi le premier ministre Bracken.

"Pour ce qui concerne le parti du gouvernement, le travail ne durera pas longtemps", a déclaré M. Bracken.

Nouvelles brèves

REGINA — On annonce, mais sans confirmation, que la législature provinciale se réunira en janvier, pas avant le 10.

OTTAWA — Le Dr Otto Klotz, directeur de l'observatoire fédéral, est mort dans sa 71me année.

MONTREAL — Des capitalistes des Etats-Unis étudient la possibilité de construire un tunnel sous le Saint-Laurent, afin de remédier à la congestion sur l'île de Montréal.

SASKATOON, Sask. — Un incendie — le troisième depuis un an — a détruit l'hôtel et une cour à bois. Dégâts: $4,000.

TORONTO — La Législature provinciale sera convoquée pour le 6 février.

MONTREAL — N.-K. Laflamme, C.R., nie qu'il ait rien à voir dans la défense de Delorme. Alban Germain est le seul avocat à prendre charge de l'affaire.

CADILLAC, Sask. — Le feu a détruit l'hôtel Vendôme. Pertes: $4,000.

VANCOUVER — Six pouces de neige couvrent le sol à Vancouver.

MONTREAL — Montréal a eu vendredi la plus grosse tempête de la saison. Il est tombé sept pouces de neige.

OTTAWA — L'hon. W.-F. Massey, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, est venu conférer avec les autorités du Canada.

SHERBROOKE — M. Moise O'Brady, C.R., député provincial, comté de Sherbrooke, est décédé. Elu au mois de février dernier, lors des élections générales, il est disparu sans avoir occupé son siège à la chambre législative.

TROIS-RIVIERES — S. G. Mgr Cloutier a publié une lettre pastorale dans le même sens que celle du cardinal Bégin, pour condamner les danses lascives, les modes, le théâtre et les clubs neutres.

MILAN — Les loups, chassés des montagnes par le froid excessif, ont envahi quelques-uns des villages environnant Naples. Des chasses ont été organisées et l'on a réussi à les refouler dans les montagnes.

ROME — Un autre parti catholique vient de se former sous le nom de parti populaire indépendant. Il comprend une douzaine de députés et une demi-douzaine de sénateurs expulsés en juillet dernier du parti populaire parce qu'ils insistaient pour que les catholiques appuient sans réserve le gouvernement Mussolini.

ROME — Giovanni Amendola, ancien ministre des colonies et de la guerre, a été attaqué dans la rue par des inconnus qui l'ont roué de coups de bâtons et l'ont laissé baignant dans son sang. Ses blessures ne sont cependant pas graves.

NEW-YORK — Vingt-sept personnes ont perdu la vie le jour de Noël, aux Etats-Unis, dans des accidents d'automobiles.

PARIS — La Chambre a approuvé la proposition de M. Loucheur de réduire le nombre des députés de 626 à 599.

ROME — Senor Rafael Errazuriz, ambassadeur du Chili auprès du Vatican, est mort.

PARIS — La Chambre a voté une loi limitant les pouvoirs des propriétaires, de façon à empêcher l'augmentation des loyers au-dessus du double de ce qu'ils étaient en 1914.

PARIS — Le cabinet étudie un projet de loi qui fixera une échelle de prix pour le blé, la farine et le pain, de façon à protéger le producteur de blé français.

PARIS — Le budget général de la France pour 1924 a été adopté par la Chambre et le Sénat. Il accuse un surplus de 568,000,000 de francs.

PARIS — La Chambre et le Sénat se sont ajournés vendredi pour reprendre la session le 8 janvier.

MISSIONNAIRE DE L'ALASKA MORT DE FROID

Le Père Ruppert, S.J., portait des cadeaux de Noël à un orphelinat, quand il fut surpris par la tempête

Nôme, Alaska — Le R. P. S.-J. Ruppert, de la compagnie de Jésus, curé de l'église Saint-Joseph de Nôme, a été trouvé mort et gelé, à six milles de l'orphelinat de Hot Springs la veille de Noël. Il était allé porter des cadeaux de Noël à l'orphelinat, situé au nord de Nôme. En cours de route, ses chiens, effrayés sans doute, ont dévié de la route au milieu d'une tempête. L'arrivée des chiens débandés à l'orphelinat a éveillé des craintes. Après quelques heures de recherches, on retrouvait le cadavre du Père Ruppert. Près de lui se tenait le chien de file, Mink. Il a fallu le museler pour pouvoir emporter le cadavre. Le Père Ruppert était adoré dans le nord, par suite du dévouement déployé il y a deux ans pour combattre l'influenza.

De l'endroit où les chiens apeurés s'étaient débandés et l'avaient laissé seul, le Père Ruppert a marché deux milles. Finalement, il a laissé la plaine et s'est engagé dans la brousse le long de la rivière des Pèlerins. Là il s'est assis et a enlevé sa fourrure de cou. Comme il faisait trente degrés au-dessous de zéro, il aura été saisi de crampes et sera mort gelé.

DEUX DRAMES DE L'OCEAN

Treize marins périssent en mer—Cinq pêcheurs meurent de faim et de froid

Yarmouth, N.-E. — Le capitaine F.-L. Pothier, de Boston, et douze hommes, sur les quatorze qui composaient l'équipage de la goélette "Grace N. Pendleton", ont perdu la vie dans la nuit du 15 novembre à la hauteur de Heligoland, alors que leur embarcation a été frappée par un vapeur inconnu. C'est ce que l'on a appris à l'arrivée des deux survivants du naufrage, le mécanicien en second Odber Pothier, fils du capitaine, et le cuisinier du bord.

Le vapeur inconnu qui frappa la "Pendleton" n'arrêta pas sa marche après la collision. Le capitaine Pothier, après l'avoir cherché pendant quelque temps, décida de se diriger à toute voile sur Cuxhaven. La goélette ne put atteindre ce port, incapable, dans l'état où elle se trouvait, de faire face à un vent violent. Finalement elle coula dans 19 pieds d'eau. Dans l'espace de quelques heures, tous les membres de l'équipage, à l'exception des deux survivants, furent arrachés de la mâture où ils se cramponnaient et emportés par la mer déchaînée.

Les deux survivants furent recueillis le matin suivant par un remorqueur.

Triste fin de cinq pêcheurs français

Paris — Le lendemain de Noël, le bateau de pêche "Thérèse-Marthe" est revenu à La Rochelle quelques heures seulement après son départ, rapportant deux marins naufragés et les corps de trois autres morts, trouvés dans une chaloupe de sauvetage à la dérive, à quelques milles de la côte.

Ces hommes appartenaient à l'équipage du bateau de pêche "Pierre-Marianne", parti de La Rochelle la semaine précédente pour la côte de Mauritanie. Dans le golfe de Gascogne une tempête éclata et une fissure se produisit. L'embarcation sombra et les sept hommes de l'équipage prirent place dans l'unique chaloupe de sauvetage. Deux d'entre eux, devenus fous sous l'influence de la faim et du froid, se jetèrent à la mer. Trois moururent de faim et de froid. Quant aux deux autres, ils souffraient terriblement et étaient plus qu'à demi morts de faim.

La lutte contre les mauvaises herbes au Manitoba

Les membres de la commission des mauvaises herbes et des représentants de l'union des municipalités vont parcourir le Manitoba dans le cours du mois de janvier pour conférer avec les différents conseils des municipalités. Des mesures sérieuses vont être prises pour organiser la lutte contre les mauvaises herbes.

MORT D'EIFFEL

Le célèbre constructeur de la tour qui porte son nom était âgé de 91 ans

Paris — Gustave Eiffel, le constructeur de la fameuse tour qui porte son nom, est mort à l'âge de 91 ans. Il s'acquit une renommée universelle en dirigeant l'érection de cette merveille, pour l'exposition de 1889.

Le travail de construction, qui présentait de nombreux problèmes, fut commencé le 28 janvier 1887 et terminé le 13 mars 1889. La tour, qui ne visait à être qu'une curiosité de l'exposition, est encore aujourd'hui le rendez-vous des touristes qui y ont une vue panoramique merveilleuse de Paris; elle sert à des observations scientifiques et possède un poste puissant de télégraphie sans fil.

Gustave Eiffel était né à Dijon en 1832.

L'ACQUITTEMENT DE LA BERTON

Le crime de la jeune anarchiste est considéré comme un meurtre politique

Paris — Un jury de Paris a acquitté Mlle Germaine Berton, la jeune anarchiste qui tua d'un coup de feu Marius Plateau, chef des Camelots du Roi. Le procès a duré six jours et a eu plutôt l'aspect d'un débat politique que d'une affaire de meurtre. L'accusée a persisté à dire qu'elle était fière de ce qu'elle avait fait et ne regrettait rien, sinon de n'avoir pu rencontrer Léon Daudet, un des chefs du parti royaliste en France, pour le tuer.

Plaidoyer de la défense

La défense prétendit que cette fille de vingt ans, qui avait dû se frayer un chemin elle-même dans la vie, avait abattu l'homme qu'elle regardait comme son ennemi et l'ennemi des gens de sa condition, qu'elle n'avait fait que répondre aux excitations à la violence lancées par l'"Action Française", organe des monarchistes en France. La défense a allégué que si l'accusée a tué Plateau, c'était la faute des Camelots, qui non seulement prêchent la manière forte, mais y recourent contre les radicaux français. Plusieurs avocats socialistes prirent la défense de Germaine Berton. Ils la posèrent comme une héroïne, comme une femme courageuse qui avait porté un coup à l'organisation qui n'existe que pour conspirer contre la République et rétablir la monarchie en France.

Un meurtre pur et simple

Dans sa plaidoirie, Me Campinchi, avocat de Corse, fit preuve d'une grande éloquence. Il déclara qu'il ne s'agissait point d'une question de politique, mais simplement de la punition à infliger à une meurtrière, qui ne se repentait pas de son crime et qui pourrait continuer à en commettre, si on lui redonnait la liberté. Il nia à la défense le droit de la comparer à Charlotte Corday, meurtrière de Marat au temps de la Révolution, et qu'à tout événement, si on admettait la comparaison, il fallait ajouter que la dernière a été guillotinée. Il rappela que M. Plateau a combattu vaillamment pour son pays durant la guerre. En temps de paix, il restait l'adepte de ses convictions politiques, attitude légitime dans un pays où chacun peut avoir son opinion en ces matières.

Henri Torrès, le principal avocat de la défense, parla devant un tribunal bondé. Il dit que sa cliente n'avait pas voulu tuer Plateau, le brave soldat, mais Plateau, le chef des Camelots. Il prit vivement à partie les royalistes, qu'il traita d'adversaires irréductibles de la République. Il précisa que les Camelots constituaient une organisation militaire guettant l'occasion d'imposer de nouveau un roi à la France.

L'anarchiste Berton

Par ailleurs, il chercha à apitoyer le jury sur l'accusée qui, dit-il, fut abandonnée de sa mère et eut à faire une rude lutte pour gagner sa subsistance. Elle embrassa l'anarchisme parce qu'elle y voyait un moyen d'améliorer son sort. Si elle eut tort de tuer son ennemi, dit le procureur de la défense, les royalistes ont tort, eux aussi, d'inciter leurs partisans à la violence. Il demanda l'acquittement de sa cliente en rappelant celui de l'assassin de Jaurès.

Le juge, en résumant la cause, demanda à Germaine Berton si elle avait quelque chose à ajouter. Elle répondit négativement. Le jury délibéra pendant vingt-cinq minutes et rendit un verdict de non-culpabilité. Ce fut un mélange d'applaudissements frénétiques et de cris de désapprobation. Sur l'ordre de la Cour, les gendarmes firent évacuer la salle.

Vive agitation

Jamais, depuis l'acquittement de Mme Caillaux, en 1914, le verdict d'un jury n'a soulevé une telle tempête. Le public français commence à s'inquiéter du nombre des acquittements pour meurtres politiques. L'"Action Française" dit que le jury est criminel, mais l'"Humanité", organe communiste, le félicite. Léon Daudet fait remarquer dans son journal que le prochain assassin d'un royaliste sera probablement décoré de la Légion d'honneur. Certes, les royalistes, qui sont la minorité en France, ne reçoivent pas la sympathie du public, mais on déplore en général la mise en liberté d'une meurtrière arrogante qui avoue son crime et s'en glorifie. Elle aurait dû pour le moins, de l'avis de plusieurs, être condamnée à dix ans de prison.

LE DIRIGEABLE DIXMUDE PERDU CORPS ET BIENS

On a retrouvé le corps du commandant, mais le mystère plane sur la catastrophe qui fait 50 victimes

Paris — La fin tragique du dirigeable géant français le "Dixmude" a été révélée vendredi par l'annonce officielle qu'il avait été perdu dans la Méditerranée.

M. Raiberti, ministre de la marine, a publié un communiqué disant: "L'attaché naval français à Rome a été informé par les autorités navales italiennes que le corps du lieutenant Duplessis de Grenadan a été trouvé par des pêcheurs italiens.

"Le corps a été recueilli à six milles de la terre, dans le voisinage de Sciacca, près de Girgenti, sur la côte de Sicile."

On craint que les 50 personnes qui se trouvaient à bord soient également noyées. M. Raiberti conserve cependant l'espoir que quelques-unes d'entre elles aient pu se sauver au moyen des parachutes.

Des croiseurs français, italiens et anglais sont à la recherche des épaves du dirigeable et des corps des passagers.

Sans nouvelles depuis une semaine

Les dernières nouvelles que l'on a eues du Dixmude remontent au vendredi 21 décembre, alors que le dirigeable accusa réception d'un radiogramme envoyé d'Alger. L'opinion des experts au ministère de la marine est qu'il a été détruit ce même soir ou de bonne heure le samedi matin et que sa fin a dû venir subitement au cours de la terrible tempête qui a rugi pendant 24 heures. Le vent a atteint alors, par moments, une vitesse de 90 à 100 milles à l'heure.

On n'a rien trouvé sur les vêtements du lieutenant qui pût éclaircir la fin tragique du dirigeable.

Aucun des pigeons voyageurs qui se trouvaient sur le Dixmude n'est revenu.

L'hypothèse la plus vraisemblable est que le dirigeable a été détruit par une explosion.

L'épouse du lieutenant

Détail poignant, la femme du lieutenant Duplessis de Grenadan est à la veille d'être mère et on lui cache la fatale nouvelle. Parmi les objets trouvés sur le corps de la victime, il y avait une image de saint Christophe et une prière à saint François de Sales pour implorer sa protection contre le naufrage. L'année dernière, sa femme étant malade, il avait fait le voeu, si elle revenait à la santé, d'aller à pied au sanctuaire de Lourdes; et il avait tenu sa promesse, parcourant 600 milles en douze jours.

Le vingt-cinquième anniversaire de la découverte du radium

Paris — Il y a eu vingt-cinq ans le 26 novembre que le radium a été découvert par le professeur Curie et sa femme dans leur modeste laboratoire de la rue Lhommond.

A 4 heures de l'après-midi, c'est-à-dire à l'heure où les expériences des découvertes aboutirent, le président Millerand s'est rendu à la Sorbonne, de même que les membres du cabinet, le corps diplomatique et plusieurs savants éminents, pour célébrer cet important anniversaire.

NOTRE CHASSE AUX NOUVELLES

UNE CIME DEDIEE A PIE XI

Le Club alpin italien a décidé de donner le nom de Pie XI à une montagne d'Italie. Un referendum est ouvert pour le choix de cette cime qui s'appellera: "Cima Pio XI". Cette montagne sera choisie dans la région du Tyrol italien où la toponymie alpine est encore incomplète ou arbitraire et où les habitants, profondément religieux, accueilleront avec joie cette initiative. Le choix des participants au referendum devra se porter sur une montagne remarquable par sa hauteur, par sa beauté pittoresque ou par quelque particularité scientifique. Tous les alpinistes, même étrangers à l'Italie, peuvent prendre part à cette consultation et envoyer leur avis au Club alpin italien (section de Rome, 6, Vicolo Valdina, Rome, 20).

CENTENAIRE ET ALPINISTE

Un alpiniste, M. Pierre Lorillard, vient d'accomplir cette année un exploit auquel il songeait, depuis longtemps: il vient de faire l'ascension du Pike's Peak, le plus haut sommet des Montagnes Rocheuses, qui a près de 12,000 pieds d'altitude. Cette prouesse, honorable certes, ne présenterait rien d'extraordinaire pour un alpiniste si M. Pierre Lorillard n'était âgé de cent trois ans, ce qui fait de lui l'un des hommes les plus vieux du monde... Né en France, il suivit ses parents dans le Far-West, puis se fixa dans le Colorado où il entend finir ses jours.

CHRISTIANIA VA CHANGER DE NOM

Christiania va célébrer son tricentenaire cette année. Jusqu'en 1624, la capitale de la Norvège s'appelait Oslo. Elle fut fondée vers la fin du XVe siècle. Cette ville ayant été ravagée par un incendie, Christian IV, roi de Norvège et de Danemark, ordonna de reconstruire les quartiers principaux de la ville à un endroit mieux situé et donna à la nouvelle cité le nom de Christiania. Toutefois, la dénomination d'Oslo ne disparut pas entièrement; aujourd'hui encore, la partie ancienne de la ville continue à s'appeler Oslo. Le Parlement vient d'être saisi d'un projet tendant à substituer le nom d'Oslo à Christiania.

QUEL PLAN RENDRA LA GUERRE IMPOSSIBLE?

Un prix de 1,650,000 francs a été fondé en Amérique en faveur de la meilleure réponse. 22,165 personnes, appartenant à 22 nations, ont concouru pour le prix de 20,000 livres sterling offert par M. Edward Bok, à l'auteur du meilleur plan pour rendre la guerre impossible. Le jury d'examen, qui est présidé par le sénateur Root, fera connaître sa décision en janvier ou février.

LE CANCER

Un Congrès international s'est tenu à Bruxelles pour lutter contre le cancer. Toutes les sommités de la science étaient présentes: les professeurs Bayet, Bergonié, Hartmann, Hoffmann ont exposé le mal et ses remèdes; car ce mal est devenu guérissable. Le cancer est une maladie des pays civilisés. Sa fréquence est le résultat d'une existence anormale d'habitudes mauvaises. Le cancer est fort rare parmi les races primitives. Le cancer dépasse dans quelques cas la mortalité par tuberculose pulmonaire et il faut constater qu'il est en progression. On évalue à trois millions de morts par an les ravages du cancer dans le monde. Rien que pour les Etats-Unis il produit cent mille décès par an.

EFFIGIES SOVIETIQUES

On vient d'inaugurer à Pétrograd un monument au socialiste Lassalle et un autre à Plékanoff. Les cheminots communistes de Moscou ont inauguré un monument à Lénine. 186 autres monuments à Lénine ont été inaugurés, d'autre part, dans diverses villes de Russie. L'un de ces monuments représente Lénine étranglant un bourreau. C'est tout le contraire qu'il faudrait représenter. Prochainement seront élevés des monuments à Emile Zola, Samson, le bourreau de Louis XVI, à Robespierre et... Rapport... En un mot, toute la fine fleur! Judas Iscariote a aussi son monument: c'est l'ancêtre par excellence des traîtres...

BETES

A Vienne (Autriche), la princesse Elsa de Hohenlohe donnait à manger à un zèbre au jardin zoologique, lorsque l'animal la mordit au doigt. Elle fut aussitôt passée dans un sanatorium, mais l'empoisonnement du sang se déclara quand même; la princesse a succombé.

ONCLE D'AMERIQUE

Les habitants de Milna (île de Brazza, en Dalmatie) viennent d'apprendre avec joie qu'ils possédaient tous un oncle d'Amérique. C'est un de leurs concitoyens qui partit un jour dans le sud du Nouveau Continent et y fit fortune. Et lorsqu'il mourut, récemment, il avait amassé 120 millions! Malheureusement, le souci de s'enrichir l'avait tellement absorbé qu'il avait négligé de se créer une famille et, par testament, il a laissé toute sa fortune à sa commune de Milna. Chaque habitant aura une jolie part.

LA PLUS GROSSE POMME DE TERRE

Une revue agricole, le "Jardinage", a eu l'idée d'ouvrir le concours de la "pomme de terre la plus lourde". Les résultats sont surprenants. Le gagnant, M. Pirard, de Montbard (Côte-d'Or), a présenté un tubercule qui mesure 20 centimètres de long et pèse 5 kg. 770. Le deuxième prix a été remporté par M. Stinay, horticulteur à Colmar. Cette épreuve démontre qu'avec des engrais convenables il serait possible d'intensifier le rendement des cultures de pommes de terre.

UNE LETTRE DE MAURICE BARRES

"J'aime l'Eglise et je suis du Christ", écrivait il y a quelques mois le grand écrivain

Quelques âmes inquiètes se demanderont avec angoisse: "Dans quelle foi Barrès est-il mort?" Notre confrère Brousson, d'"Excelsior", avait pris la liberté de le peindre érigeant des autels à l'auteur de la "Vie de Jésus", de Renan.

De Charmes, le 24 octobre, il reçut cette lettre dont il vient de saisir, hélas! le sens profond:

"Brousson l'irrespectueux! Suis-je hétérodoxe? Quelle est cette vague de thomisme qui passe sur le monde? Je serais bien fâché de scandaliser qui que ce fût. Vous qui vivez dans la société des théologiens, dites-moi (sans trop de détails, sans trop de savoir nébuleux) par où je prête à la critique. Je crois m'exprimer avec bon sens: le christianisme a fourni à l'Occident la plus belle et la plus saine des formules pour quelque chose d'éternel qu'il y a dans nos êtres et qui peut devenir une force féconde aussi bien qu'un danger.

"Merci de votre amitié. Mais ne me croyez pas quelque génie narquois de la famille de votre bon maître. J'aime l'Eglise et je suis du Christ. Je vous serre la main.

"BARRES."

"Je suis du Christ!" Voilà une parole qui, pour l'autre vie, est la plus belle de toutes ses oeuvres.

Profession de foi politique et religieuse

Le "Matin" retrouve dans sa collection de 1908 la profession de foi de Barrès en politique et en religion:

"En politique, je n'ai jamais tenu profondément qu'à une seule chose: la reprise de Metz et de Strasbourg. Tout le reste, je le subordonne à ce but principal. Pour juger tout événement, pour apprécier chaque projet législatif, je me demande: "Nous fera-t-il plus forts? Orientera-t-il nos pensées vers les frontières du Rhin?" J'apprécie les vertus de la Suisse et de la Belgique, mais je ne parviens pas à désirer d'être Suisse, ni Belge, ce qui me semble l'idéal pratique de nos partis "avancés", et je continue à tenir la qualité de Français pour un titre glorieux et pour une fonction héroïque.

"Ce sont là des idées que je tiens de ma petite enfance, d'un grand-père officier de la Grande Armée, et des images de la guerre, qui se sont fixées dans mon esprit, en Lorraine et en Alsace, quand j'avais huit ans.

"En religion, je trouve insupportable d'entendre insulter ce que les miens respectaient, ce qui est lié à des images familières et chères. Les adversaires du catholicisme seront toujours empêchés de triompher, parce qu'ils groupent à leur suite un trop grand nombre de goujats. Quelquefois, à la Chambre, quand la discussion languit, je m'amuse à dresser une liste des partis, classés d'après le nombre de mufles qu'ils renferment. De ce point de vue, le parti le plus riche, c'est l'anticlérical. Certes, il y a des radicaux qui ont une flamme, une religion. Quand je veux me faire une idée des excès de la passion religieuse, je pense à certains de mes collègues de l'extrême gauche, à l'onction de M. Buisson, à l'obstination janséniste de M. Vaillant, à la rhétorique sacrée de Jaurès..."

$50,000 pour un fossé défectueux

Une action de $50,000 est intentée contre les municipalités rurales de Taché et de Sainte-Anne par Mme Edith-Hannah Smith, fermière de Lorette, Man. Celle-ci allègue que les deux municipalités ont creusé, sur la route Dawson, un fossé défectueux, lequel, au commencement de l'été dernier, s'est rempli d'eau et a inondé sa terre, y causant de sérieux dommages. Elle réclame $20,000 de la municipalité de Taché et $30,000 de celle de Sainte-Anne.

PARIS — On va émettre des timbres-poste commémorant les jeux olympiques qui auront lieu en France en 1924.

ROME — Les libéralités du Saint-Siège pour les oeuvres de secours dans l'Europe centrale atteignent un total de plus de $3,000,000.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE ET L'ANNEXION AU CANADA DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Conférence de M. Guillaume Charette devant le Cercle Lavérendrye de l'A.C.J.C.

(Suite)

Le 23 novembre, la convention siège. C'est encore la même chanson: les Anglais disent: "Déposez les armes; laissons entrer M. McDougall, il faut un gouvernement fort, et pour cela il faut le gouvernement canadien." Les Français admettent qu'il faut un gouvernement fort et Riel lance la seule solution possible: "Formons un gouvernement provisoire." Les Anglais, surpris, expriment des craintes de voir le Canada répondre à cet acte par l'envoi d'une expédition militaire. "Ne craignons pas, dit Riel, l'hiver nous protège avec ses neiges et ses tempêtes. La baie d'Hudson, la baie du Tonnerre et le territoire américain ne sont pas aisés à franchir pour nous atteindre d'ici au printemps. Nous avons six mois devant nous; pendant ce temps nous aurons des arrangements avec le Canada. Nous n'avons plus de gouvernement, formons un gouvernement provisoire."

Les Anglais ne sont pas prêts.

Du 23 au 24, les Français ont passé la nuit en conseil. Riel parla pendant sept heures de temps pour amener le Comité National à se former en gouvernement provisoire. Pas un n'était encore prêt. Ils craignaient les apparences d'une rébellion contre la reine. Tout ce qui reste au gouvernement d'Assiniboia, dit Riel, c'est le nom, il est prêt à nous remettre entre les mains de McDougall. Si la Reine savait ce que nous voulons, elle nous écouterait. McDougall se prépare pour le 1er décembre. S'il se déclare gouverneur, le gouvernement d'Assiniboia n'existera plus. Nous disons à McDougall de s'adresser à nous pour avoir la permission d'entrer, ne le laissons pas devenir gouverneur avant de s'être arrangé au nom du Canada avec nous. S'il se déclare gouverneur le 1er décembre, il ne le sera pas plus qu'il ne l'est là, Assiniboia sera fini. Formons un gouvernement provisoire. Prenons les livres publics, l'argent public, pour forcer McDougall à avoir affaire au public. Ces livres et cet argent publics sont à nous aussi, qui n'avons pas travaillé rien qu'un peu pour ouvrir et conserver ce pays, il ne faut pas "que McDougall s'en empare malgré nous."

Les Français consentirent enfin. Riel reprend: "Parlons-en aux Anglais et pour courir moins de risques nous ne proclamerons la proclamation du gouvernement provisoire qu'après le 1er décembre."

Jusque-là Riel n'avait fait que s'installer au fort pour le garder contre Schultz. McDougall était à Pembina, s'efforçant de triompher des Métis français. Schultz, Dennis, Scott, Mair et compagnie faisaient le diable pour l'aider.

Riel, ne se sentant pas assez en sûreté, se rendit maître du fort envers et contre tous. Ses ennemis firent alors porter partout la nouvelle que les officiers de la Cie étaient faits prisonniers et que Riel s'emparait de tout sans égard avec titres et droits de propriété. Les Anglais furent alarmés, mais vinrent quand même à la séance du 24.

Les Anglais demandent aux Français quels étaient leurs plans. Riel rétorque en demandant ce que veulent les Anglais. Ils répondent évasivement. Riel dit que les Français veulent un gouvernement provisoire pour notre protection et pour traiter avec le Canada. Ce gouvernement sera composé également de Français et d'Anglais. Il ne sera que provisoire. Nous vous invitons à nous joindre sincèrement. Les Anglais disent qu'ils ont besoin, avant, de consulter leurs paroisses respectives parce que leurs instructions ne les autorisent pas à aller jusque-là. La Convention s'ajourne donc au 1er décembre.

Du 24 novembre au 1er décembre, Riel se prépare à former et à proclamer son gouvernement provisoire.

Le 1er décembre au matin, un incident cocasse se passait sur la frontière. Vous savez que les loups ont l'habitude des chiens de saluer tout ce qui s'offre à leur passage. Or un poteau de la frontière les conviait tous ce matin-là à l'exercice de leur organe. Pourquoi ce poteau-là plus qu'un autre? C'est qu'il portait affichée la proclamation de McDougall comme lieutenant-gouverneur.

La Convention s'ouvrit sous des auspices favorables. Au milieu des délibérations, Dennis entre avec la proclamation de McDougall. Riel l'examine en riant et dit: "C'en a bien l'air. Mes amis, faisons attention. Pesons nos actes avant d'agir. Il faut de la prudence plus que jamais dans la revendication de nos droits si chers et si certains. Si McDougall est gouverneur aujourd'hui, la chance, pour nous, est plus belle que jamais. Il n'a plus qu'à nous prouver son désir de bien nous traiter. Ayons de lui la garantie de nos droits, je suis un de ceux qui iront à sa rencontre pour l'escorter jusqu'au siège de son gouvernement."

La première liste des droits est formulée, étudiée et discutée. Elle est acceptée par les Anglais avec cette considération que lors même certaines choses ne sont pas tout à fait dans leurs vues, il n'en coûte rien de les présenter à McDougall avec qui un arrangement pourrait s'obtenir, soit en vertu de sa commission, soit par un acte du Parlement canadien." Il est proposé d'envoyer deux délégués anglais et deux délégués français pour aller présenter à McDougall la liste des droits. Les Anglais refusent d'accepter, prétendant que McDougall n'a pas l'autorité d'accepter les conditions contenues dans la liste des droits.

Riel se lève avec majesté et d'un air de pitié pour ces peureux, leur dit: "Allez, retournez-vous en paisiblement sur vos fermes. Restez dans les bras de vos femmes. Donnez cet exemple à vos enfants. Regardez-nous agir. Nous allons travailler et obtenir la garantie de nos droits et des vôtres. Vous viendrez à la fin partager."

Les Anglais, écrasés par l'éloquence foudroyante de Riel, convaincus de leur propre lâcheté, sortent de la Convention la tête basse et honteux. Ils n'avaient pas le courage de leurs convictions.

McDougall, bien qu'il n'en eût pas le droit, puisque le pays ne fut transféré au Canada qu'en juillet suivant, s'était proclamé, au nom de la Reine, lieutenant-gouverneur. Il avait nommé Dennis son premier lieutenant et conservateur de la paix; Schultz, Mair, Lynch, Scott et Snow étaient ses agents. Il leur mandait de rétablir l'ordre dans le pays, de soumettre Riel et ses rebelles. C'est en vertu de cette pseudo-commission que l'on verra Dennis et Schultz se mettre en rapport avec Monkman, pour rassembler les Cris, les Maskégons et les Sauteux, afin des les pousser à prendre les armes pour réduire les Français, même s'il fallait pour cela mettre leurs établissements à feu et à sang.

La population était divisée en trois camps. Le parti de McDougall, sous la direction de Dennis et Schultz, qui faisait une infime minorité de fanatiques ontariens. Le parti de Riel, qui était la grande majorité, et le parti des Métis écossais, qui se tenait craintivement à l'écart.

Le 3 décembre André Nault, envoyé par Riel avec une vingtaine d'hommes, se présente devant le fort Pembina et s'en empare, ce qui empêchera McDougall de venir s'y réinstaller et permettra aux Métis de le surveiller.

Riel, maître du Fort Garry, était menacé par ses ennemis barricadés dans la maison de Schultz, qui conspiraient continuellement contre lui et s'armaient en conséquence. Le 7 décembre il s'avance contre eux avec 250 Métis. Les gens de Schultz, au nombre de 45, avaient juré leurs grands dieux qu'il n'y avait pas assez de Métis pour les intimider et avaient même miné la maison. Lépine entra seul dans la maison, alla droit à Schultz, lui enleva ses clefs et fit prisonniers tous ces braves. Après tout, ils aimaient leur peau, même si elle était dure à cuire.

Le 8 décembre, Riel proclame le gouvernement provisoire. Alors tous virent que c'était sérieux. Sa proclamation du gouvernement provisoire, absolument légale, — on l'admet aujourd'hui — alla porter à Ottawa, Washington, Londres et Paris la détermination d'un petit peuple de ne pas être traité comme un peuple d'esclaves.

Le 10 décembre le gouvernement provisoire se choisit un emblème en adoptant le drapeau blanc à fleurs de lis. Quelques jours plus tard, pour faire plaisir aux Irlandais sympathiques, on y ajouta la feuille de trèfle. L'idée de Riel n'était pas d'arborer des couleurs nationales en hostilité au drapeau britannique. Le drapeau britannique, comme tel, n'avait jamais flotté sur le Fort Garry. La Baie d'Hudson arborait le drapeau anglais, avec les lettres H. B. C.; c'était les couleurs de la Cie. Le Dr Schultz, en signe d'hostilité à la Cie, arborait le "Union Jack", avec le mot "Canada". Quand Riel s'aperçut que son drapeau allait faire douter de sa loyauté, il le remplaça par le drapeau britannique pur et simple. C'est celui-là seul que l'on verra palpiter à la brise de nos plaines, au sommet du seul mât qui s'élevait sur la place du Fort Garry, siège du premier gouvernement élu par le peuple de la Rivière-Rouge.

Le 13 décembre McDougall écrit à Riel demandant une entrevue secrète. Riel ignora cette invitation. Le 18 décembre, McDougall, empêché de revenir au fort Pembina par André Nault, quitte ses quartiers, établis chez Boisvert, pour retourner au Canada. Dépité, vaincu, il devait se faire oublier du pays qu'il avait rêvé de gouverner. André Nault, pour être sûr que ce départ n'était pas une feinte, le suivit sur un parcours de 60 milles. Voyant que ce n'était pas une ruse, Nault revint au Fort Garry qu'il atteignit la veille de Noël.

Jusqu'ici Riel a été l'âme du mouvement, mais il ne pas oublier qu'il n'était président ni du Comité National, ni du gouvernement provisoire. C'était Bruce. Le 25 décembre, Bruce démissionne et Riel le remplace. Ce fut aussi ce jour-là que le grand vicaire Thibault et M. de Salaberry arrivèrent comme commissaires canadiens. Ils venaient pour négocier avec les Métis. Le R. P. Thibault fut autorisé à se rendre à l'évêché sans formalités; de Salaberry dut attendre son passeport du gouvernement provisoire. Quelques jours après, Donald-A. Smith arriva lui aussi comme commissaire.

Le R. P. Thibault et de Salaberry venaient plaider la cause du Canada plus par leur influence sur les Métis que par autre chose. Ils n'avaient aucune commission et ce n'est qu'avec la plus grande réserve que Riel leur permit de communiquer avec le peuple. Si leur mission ne fit aucun bien, elle ne fit pas non plus de mal. Il en fut, hélas! bien autrement pour celle de Donald-A. Smith.

Le futur Lord Strathcona prétendait avoir le pouvoir de traiter plénipotentiairement avec le peuple de la Rivière-Rouge. Il demandait à lire ses documents devant une assemblée publique. Riel aurait voulu les voir avant qu'ils fussent communiqués au peuple. Smith ne tarda pas à voir que Riel n'était pas homme à se faire entortiller par de faux-fuyants. Il dit à Riel que tous ses papiers étaient restés à Pembina. Riel lui mande de les faire venir. Hardisty est donc envoyé pour aller les chercher; le chef métis essaya d'intercepter les papiers de Smith, mais sans succès.

Donald-A. Smith était arrivé depuis trois semaines. Pendant ce temps il s'était efforcé de faire de la propagande dans le peuple, se servant de tous les moyens possibles, jusqu'à la corruption. On le vit, en effet, distribuer de l'argent, même aux Métis français dont quelques-uns comptaient parmi les partisans de Riel. Son activité ne fut pas sans résultat, si l'on tient compte de la division qui menaçait de se faire dans le fort au milieu des amis de Riel. Le peuple, surtout les Anglais, crut à l'autorité de Smith, et la population qui commençait à se monter avait hâte d'entendre lire les papiers de la Reine, comme l'on disait alors.

Riel envoya des messagers dans toutes les paroisses annoncer une assemblée générale de la population anglaise et française. Le 19 janvier, devant le peuple réuni dans les murs du fort, Smith commença la lecture de ses papiers; il lut pendant deux jours. Sur motion de Riel, Thos. Bunn présidait l'assemblée et Black en était secrétaire.

(A suivre)

Les premiers quadruplettes du Canada

Saint-Jean, N.-B. — Quatre enfants sont nés en même temps, le jour de Noël, à M. et Mme William-T. Mahany. Ce sont les seuls quadruplettes nés au Canada, d'après l'hon. Dr H.-S. Béland, ministre fédéral de la santé, qui a envoyé un télégramme de félicitations aux parents.

La mère et les enfants se portent bien.

VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., LUNDI 31 DECEMBRE 1923 NUMERO 30

L'économie est une vertu importante pour toute nation qui veut vivre et prospérer. Les peuples économes sont les peuples les plus forts.

LA LIBERTÉ

Que le riche et le patron se souviennent qu'exploiter la pauvreté et la misère, spéculer sur l'indigence sont choses que réprouvent également les lois divines et humaines.

LEON XIII.

MONSEIGNEUR GROUARD ET SES "SOIXANTE ANS D'APOSTOLAT"

"Qu'il serait captivant de suivre, à la trace, les voyages d'une telle carrière, à la poursuite des âmes!", écrivait, il y a deux ans, le R. P. Duchaussois, O.M.I., dans son magnifique ouvrage "Aux Glaces Polaires", en parlant de Mgr Grouard, O.M.I., le vénérable vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie.

Ce plaisir vient d'être mis à la portée de tous par la publication attendue du livre du vaillant évêque-missionnaire: "Souvenirs de mes soixante ans d'apostolat dans l'Athabaska-Mackenzie".

C'est encore l'auteur des "Glaces Polaires" qui écrit, à la suite de son chapitre consacré à l'oeuvre apostolique de Mgr Grouard:

"Heureuse nouvelle! Le lecteur pourra bientôt s'assurer par lui-même combien peu nous avons dit de Mgr Grouard. Depuis que ce chapitre est fait, Monseigneur s'est laissé convaincre par l'excellent journal la *Liberté*, de Winnipeg (Canada), qu'il devait écrire ses mémoires. Il les commence ainsi:

"On m'a demandé d'écrire pour la *Liberté* mes souvenirs depuis mon départ de France jusqu'à ce jour. C'est un travail qui effraye ma vieillesse paresseuse; mais on a fait valoir des raisons si insinuantes que je me décide à l'entreprendre. Les souvenirs de 60 ans paraissent devoir fournir une matière surabondante; cependant je crois qu'il me faut remonter, non pas jusqu'à l'origine du monde, ni même jusqu'au déluge, mais au moins jusqu'à mon apparition sur notre planète..."

"Nous promettons un régal de toutes pièces à ceux qui se procureront ce roman d'histoire épique toute vécue et toute vivante, qui sera mis en livre. C'est une jeunesse et une jovialité de vingt ans qui tiennent cette plume et la promènent dans une multitude d'anecdotes, de descriptions, de peintures incomparables. C'est une sagesse de quatre-vingts ans qui distribue les leçons agréables, ou piquantes, à toutes les classes de lecteurs et de lectrices qui se rencontrent. Que Sa Grandeur soit remerciée d'avoir bien voulu se rendre enfin aux prières qui lui avaient été si souvent faites de nous raconter sa vie, qui est celle des missions elles-mêmes de l'Athakaská-Mackenzie. Sur le sien, notre modeste ouvrage espère trouver appui, comme le lierre sur le chêne robuste."

Continuons de citer le R. P. Duchaussois:

"Il y a trente ans aujourd'hui que Mgr Grouard est évêque, et soixante ans qu'il est missionnaire. A-t-il vieilli? Ceux qui l'ont connu de toujours se le demandent. On ne l'a pas encore vu agir comme les vieillards. Lui-même admet que l'âge véritable est celui du coeur, et il le dit à son supérieur général:

"Je n'ai pas roulé tout ce temps dans les neiges du Nord, sans que ma barbe en prît la teinte. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en dépit de l'âge et des glaces, vous retrouverez le même coeur."

On ne rend pas compte d'un livre comme les "Soixante ans d'apostolat". Tout ce que l'on peut faire, c'est essayer de traduire tant bien que mal les agréables impressions ressenties à la lecture de ces pages où une charmante bonhomie s'allie sans cesse au zèle pour le salut des âmes. Aujourd'hui nous voulons simplement saluer l'apparition de ce livre remarquable. Ce sera la gloire de la *Liberté* d'avoir contribué à la publication de ces mémoires qui apportent à l'histoire de l'Ouest des éléments précieux et renferment tant de réconfortantes et utiles leçons.

Disons pour finir que le volume compte près de 150 pages, avec cartes, photographies, nombreuses illustrations, et que la toilette typographique en est très soignée, digne en tous points de l'ouvrage et des événements qu'il commémore.

D. F.

"Souvenirs de mes soixante ans d'apostolat dans l'Athabaska-Mackenzie", par Mgr Grouard, O.M.I., vicaire apostolique. En vente à la *Liberté*, 619, avenue McDermot, Winnipeg. Prix: $1.40 franco.

REFLEXIONS D'UN FRANCAIS AU CANADA

Par H. Massieu de Clerval, attaché commercial de France au Canada

Jamais les circonstances ne furent plus favorables au développement de bonnes relations entre la France et le Canada. Jamais la séduction du Canada ne s'exerça chez nous avec autant de force: si jadis tout Paris pour Chimène eut les yeux de Rodrigue, c'est aujourd'hui avec les yeux de François Paradis que toute la France contemple le visage grave et pur de Maria Chapdelaine. Ce qui ne veut pas dire, d'ailleurs, que l'horizon canadien se borne pour nous aux forêts de la Peribonka; non, tous les Français savent que les "arpents de neige" ont fondu au soleil pour découvrir une terre féconde en ressources et en hommes; ils savent qu'il n'est pas de pays dont la fortune industrielle ait été plus rapide. Tout le monde a lu récemment dans la presse les calculs statistiques effectués sous la direction du Conseil de la Ligue des Nations, plaçant le Canada au quatrième rang des puissances industrielles. Ajoutons que, par le chiffre de son commerce extérieur comparé à celui de sa population, ce pays peut revendiquer, non pas la quatrième place, mais la première.

"Empire des bois et des blés", le Canada est aussi un vaste chantier où, d'un océan à l'autre, règne l'activité des grandes usines modernes; et ce ne sont plus seulement des matières premières et des produits mi-ouvrés qu'il offre au monde, mais des articles finis — très parfaitement finis. Nos exportateurs doivent donc porter de plus en plus leur attention sur un pays qui, en s'enrichissant si vite, constitue un marché dont le pouvoir d'absorption croit en conséquence. Et qu'ils prennent garde que le chiffre de sa population, neuf millions, n'indique pas suffisamment sa capacité d'achat à l'étranger; celle-ci, comme il ressort des statistiques des importations, est, par tête, triple de celle des Etats-Unis.

Les efforts sont méritoires que nombre de firmes françaises ont faits dans ces dernières années pour vendre au Canada, directement, évitant ainsi de grever le prix de leurs marchandises au consommateur des bénéfices prélevés par des pays intermédiaires, toutes les fois du moins que cette entremise ne s'impose pas. Mais que de progrès restent encore à accomplir dans ce sens! Le plus souvent le moyen de les réaliser sera d'installer de bons agents au Canada même (et non aux Etats-Unis) dûment rétribués. A cause du coût élevé de la vie, et vu surtout les distances considérables à parcourir entre les grands centres (il y a entre Halifax et Vancouver deux fois et demie la distance qui sépare Paris de Constantinople), il importe de rémunérer convenablement les indispensables auxiliaires que sont les agents compétents et actifs. Quand une maison n'y suffit pas par ses propres moyens, l'association est tout indiquée entre établissements fournissant des articles connexes mais ne se faisant pas concourrence entre eux... Mais on hésite à répéter ici ce qui a été dit cent fois. Il faut espérer que l'esprit collectif qui a fait chez nous de réels progrès triomphera enfin des derniers obstacles opposés par notre individualisme. Ainsi se généraliseront des méthodes dont tout le monde reconnait la nécessité.

Une vérité sur laquelle tout le monde s'accorde aussi, c'est qu'il est vain de vouloir vendre sans en même temps consentir à acheter; que le commerce extérieur doit se résoudre en définitive en des échanges et que le trafic entre nos deux pays ne prendra le développement que nous voulons qu'il prenne qu'à condition d'être un courant double d'importations et d'exportations. C'est de cette conception qu'est né le train-exposition. Il y a deux ans, M. le sénateur Beaubien a dit à la France, au nom de son pays: "Apportez-nous vos plus belles marchandises; nous vous offrons un train pour les y exposer; il les transportera à travers le Dominion..." Et ce fut le train français au Canada. Cette année, la France retourne au Canada la politesse, et c'est le train canadien en France. Assaut de générosités; les craintes mesquines de concurrence font place à une largeur de vues qui est bien la meilleure manière de faire des affaires; il se crée ainsi une atmosphère de sympathie, d'amitié... et les bons amis font les bons comptes.

Tout, d'ailleurs, ne nous porte-t-il pas à nous entendre avec un pays dont un tiers des habitants sont du même sang que le nôtre? Cette parenté s'affirme dans bien des similitudes de goût. Peu de peuples, on le sait, ont donné un exemple de fidélité à leurs origine pareil à celui que nous offre celui-ci. Nous ne voulons pas parler, bien entendu, d'allégeance politique; les Canadiens français sont et demeureront de loyaux sujets britanniques; il n'est question ici que de leur intégrité ethnique. Songe-t-on à ce qu'il leur a fallu d'indomptable tenacité pour conserver leur langue, notre langue? Aucun Français ne doit l'oublier. Nous connaissons, pour l'avoir constatée, la surprise peinée avec laquelle les chefs de maisons canadiennes-françaises reçoivent parfois de maisons françaises des correspondances... en anglais. Evitons de telles erreurs. Et rappelons-nous que la devise de la province de Québec est: "Je me souviens". Nos cousins de là-bas n'auraient pas besoin de l'inscrire sur leurs monuments, cette émouvante devise, car elle est dans l'air qu'on respire chez eux; on l'y découvre à chaque pas, elle émane du charme suranné des vieilles rues et des vieilles pierres de Québec; elle séduit dans la grâce et dans la beauté des Canadiennes... Partout au Canada français on respire dans l'air le parfum du souvenir.

C'est parce qu'elle s'est souvenue de ses origines que, lorsqu'un mal qui répand la terreur, une sécheresse horrible a désolé la terre d'Amérique (la prohibition, puisqu'il faut l'appeler par son nom), la sage province de Québec a enseigné à ses voisins ce que les mots mesure et bon sens signifient en bon français. Elle a organisé un régime de tempérance assurant la libre consommation du vin au restaurant et à la table familiale. Ses ministres reconnaissent que le meilleur antidote de l'alcoolisme, c'est le vin. Rien n'est si contagieux que l'exemple; l'expérience de Québec a instruit des provinces qui déjà se sont reprises; d'autres suivront. Ainsi, nos frères d'outre-Atlantique se font en Amérique les défenseurs éclairés de notre plus bienfaisant article d'exportation.

H. MASSIEU DE CLERVAL,
Attaché commercial de France au Canada.

Dans les voyages

M. M.-Eugène Chartier, de Saint-Hyacinthe, vient d'être attaché aux Agences de Voyages Jules Hone, de Montréal, comme publiciste et organisateur.

Journaliste depuis une quinzaine d'années, tant dans l'Ouest Canadien que dans le Québec, M. Chartier est très favorablement connu dans les cercles intellectuels et d'affaires comme dans nos clubs et milieux sociaux, où il s'est affirmé par ses initiatives et ses conférences.

M. Chartier est directeur général des Artisans Canadiens-Français, société dont il a été successivement secrétaire, président et fondateur de succursales. Il est aussi membre de l'état major des Zouaves Canadiens, député conférant des Chevaliers de Colomb, avec une réputation enviable dans les conseils du Canada, etc. [illegible]

De-ci de-là

Les dindes de l'Ouest ont sauvé la situation

Montréal — Sur dix dindes amenées sur le marché de Montréal, cinq venaient du Manitoba, de la Saskatchewan ou de l'Alberta. On estime que 60,000 de ces volatiles ont été vendus pour les fêtes de Noël, soit trois fois plus que les années précédentes. Le prix raisonnable — autour de 25 sous la livre — était à la portée de toutes les bourses.

Ce sont les dindes de l'Ouest qui ont sauvé la situation. Sans elles, le prix aurait été de 60 sous la livre. L'Ontario en a peu fourni cette année. Et les Montréalais n'avaient jamais mangé d'aussi bonnes dindes que celles qui leur sont venues des provinces de l'Ouest.

La fourrure de bison va revenir à la mode

Ottawa — Un bijoutier d'Ottawa a passé un contrat avec le gouvernement pour l'achat des peaux et des têtes de bisons abattus à Wainwright par ordre des autorités fédérales. Déjà 600 de ces animaux ont été tués et leur nombre doit atteindre 1,500. La vente des peaux et des têtes va entraîner la réintroduction des pardessus, robes et têtes ornementales de bisons, qui avaient disparu du marché depuis vingt-cinq ans.

Le port de Montréal en tête

Montréal — Il s'est expédié de Montréal, en 1923, cent vingt millions de minots de blé. Aucun port d'Amérique n'a égalé ce record. C'est la troisième année consécutive que Montréal occupe la première place comme port expéditeur de blé, sur le continent.

Les autres ports se classent comme suit:

New-York, 87,130,000 minots; Baltimore, 41,083,000; Philadelphie, 32,107,000; Nouvelle-Orléans, 19,512,000; Galveston, 10,469,000; Boston, 7,964,000; Norfolk, 3,568,000; Port-Arthur, Tex., 1,680,000.

Le fait pour Montréal, de garder ainsi la première place est d'autant plus méritoire que ce port de mer est fermé quatre mois et demi durant, alors que ses compétiteurs restent ouverts toute l'année.

Mort de Dom Pothier

Nous apprenons avec regret la mort de Dom Pothier, le restaurateur universellement connu des mélodies grégoriennes. Dom Joseph Pothier est né à Bourgemont, au diocèse de Saint-Dié (France) le 7 décembre 1835. Il fit sa profession à Solesmes le 1er novembre 1860 et fut élu Abbé de Saint-Wandrille en 1898. Pie X le nomma, en 1904, président de la Commission pontificale pour l'édition vaticane des livres liturgiques et consulteur de la Commission pour la musique et le chant choral, ainsi que pour la revision des livres de chant.

Deux soldats belges retenus prisonniers en Allemagne pendant six ans

Bruxelles — Le gouvernement a ordonné à l'ambassade belge à Berlin de faire une enquête sérieuse sur la véracité du récit fait par deux soldats belges récemment arrivés à Bruxelles, disant qu'ils ont été internés en Allemagne depuis qu'ils furent faits prisonniers en 1917. L'un d'eux déclara qu'il a travaillé sur une ferme sous une étroite surveillance et qu'il connait seize autres soldats belges capturés pendant la guerre qui sont encore retenus prisonniers en Allemagne.

Si l'on découvre que ce récit est véridique, le gouvernement se propose de protester énergiquement auprès de l'Allemagne.

Un sénateur français a siégé parmi les sénateurs américains

Lors de l'ouverture du Congrès américain à Washington, un sénateur français, M. Paul Dupuy, qui assistait à la séance, a été invité par le président à prendre place parmi les sénateurs américains.

En France, pareil honneur n'a été rendu jusqu'ici qu'au président Wilson, lorsque, après l'armistice, il est venu à la Chambre des députés pour assister à une séance d'ailleurs spécialement affectée à sa visite. Le président Wilson siégea, lui aussi, en cette circonstance, parmi des collègues qui n'étaient autres que les présidents de la République et du Conseil [illegible]

[illegible] vorablement accueilli aux Etats-Unis que sa femme, Mme Paul Dupuy, est Américaine. En outre, il ne faut pas perdre de vue que les Américains, gens positifs, sont animés de la plus haute considération pour le gros tirage auquel est arrivé le journal de M. Paul Dupuy, le "Petit Parisien".

Le Saint-Père et la Ruhr

Rome — En recevant les cardinaux à l'occasion des fêtes de Noël, le pape Pie XI a fait allusion à son intercession auprès des autorités franco-belges pour adoucir les condamnations prononcées contre les Allemands qui avaient protesté contre l'occupation de la Ruhr et pour "venir en aide aux malheureux, et faire ouvrir les portes des prisons et abréger les périodes d'exil".

Le Souverain Pontife a parlé également du général Degoutte qui, dit-il, a fait tout ce qu'il était possible de faire pour donner satisfaction aux demandes de Mgr Testa, le représentant du pape. Le général Degoutte a gracié trente-et-une personnes condamnées par les tribunaux français de la Ruhr.

La mort mystérieuse de Guynemer

Nous lisons dans le "Courrier de l'Aisne", la communication suivante:

"Monsieur le directeur,

"Je vois dans les journaux que le corps de l'aviateur Guynemer n'a jamais été retrouvé; j'y vois aussi qu'il est question de sa mort mystérieuse. A ce propos, voici le récit authentique d'une courte conversation que j'ai entendue en septembre 1917, alors que j'étais évacué par les Allemands à proximité de la frontière belge.

"Près de moi, trois soldats allemands, dont un silésien polonais, lisaient un article de journal allemand relatant la chute de l'aviateur Guynemer dans leurs lignes. Guynemer (ils prononçaient Coulnema), disait le journal, était tombé "légèrement blessé", fait prisonnier et entouré de soldats aussitôt après la chute. Survint un officier qui, apprenant les noms et qualités de l'aviateur français, tira son revolver et lui brûla la cervelle.

"Je me souviens encore de la réflexion de deux des soldats dont le Polonais: "Cet officier est un schwein!" et le troisième de dire: "C'est la guerre!"

"Croyez-vous que les Allemands n'avaient pas intérêt à cacher cet assassinat et à faire disparaître le corps de ce brave, dont la tête doit porter la preuve de ce triste récit?"

Cette lettre est signée d'un prêtre du diocèse de Soissons qui eut deux fois l'honneur du Conseil de guerre allemand.

La guerre a fait 15,000 aveugles

Berlin — Un professeur allemand publie dans la "Deutsche Optische Wochenschrift" une statistique sur les aveugles de guerre, dont le nombre approximatif est de 15,000 pour tous les pays qui ont pris part à la guerre mondiale.

En Allemagne, il y en a 3,349. Ce professeur indique un chiffre de 1,700 pour l'Angleterre, 950 pour l'Autriche, 570 pour la Tchéco-Slovaquie et plus de 3,000 pour la France.

Maeterlinck et les Allemands

Bruxelles — M. Maurice Maeterlinck, ayant reçu une demande du "Berliner Tageblatt", pour qu'il écrivit un message pour son numéro de Noël, qui serait imprimé au profit des intellectuels affamés de l'Allemagne, a envoyé la réponse suivante, dont il a donné une copie au journal le "Soir".

"Vous ne paraissez pas pouvoir comprendre que je suis Belge et qu'il m'est impossible d'oublier. Comment ne pas me rappeler, parmi les autres crimes, l'odieux manifeste de ces mêmes intellectuels en faveur desquels vous sollicitez mon appui? Quand l'Allemagne aura réparé une partie du mal qu'elle a fait, je pourrai peut-être répondre à votre désir.

"Je n'oublie pas, parce qu'il y a des choses qu'on ne saurait oublier. J'essaye du moins de jeter un voile, qui sera toujours transparent, sur des souvenirs qui ne s'effaceront qu'avec ma vie."

Un hiver très doux

Selkirk, Man. — "Je ne me rappelle que d'un seul hiver semblable à celui dont nous jouissons aujourd'hui; c'est celui de 1875-76, a dit William-Henry Prince, petit-fils du grand chef indien Peguis. L'hiver actuel ressemble en tout point à celui de 1875. Tout indique que l'hiver sera très doux. La [illegible]

UNION NATIONALE METISSE

Résolution passée le 23 décembre 1923, à une assemblée de l'Exécutif de l'Union Nationale Métisse:

"Nous, les membres de l'Exécutif de l'Union Nationale Métisse, tenons à remercier la rédaction du journal la *Liberté* pour l'inaltérable sympathie et l'encouragement qu'elle n'a jamais cessé de lui manifester chaque fois que l'occasion s'en est présentée, et nous voulons lui exprimer publiquement notre sincère appréciation de son attitude bienveillante à notre égard. En de nombreuses occasions, la *Liberté* nous a ouvert ses colonnes et s'est toujours empressée de nous prêter un appui moral très appréciable. Pour cette marque infaillible et continue d'encouragement, nous nous faisons un devoir de lui réitérer l'expression de notre plus vive gratitude.

"Comme preuve de reconnaissance, nous engageons nos amis à donner tout l'encouragement possible au concours ouvert par ce journal.

"Et que copie de cette résolution soit transmise au journal la *Liberté*, pour publication."

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La politique manitobaine vue de Québec

L'Evénement (Québec):

La Liberté, organe indépendant dont les principes sont pratiquement identiques à ceux des journaux nationalistes, a aidé à la réélection de M. Préfontaine, sans prendre parti ouvertement pour les agrairiens mais en leur faisant confiance jusqu'à nouvel ordre. Tout en convenant que la cause de la minorité scolaire n'est liée à aucun parti, ce confrère est d'opinion qu'il faut encourager l'entrée d'un ministre canadien-français dans le cabinet Bracken pour essayer de son influence en faveur d'une idée importante. Il est vrai que le premier ministre a manqué d'égard et de justice en n'accordant pas dans son premier ministère un représentant convenable à la minorité. Cependant, il n'a jamais fait acte d'hostilité à son égard et il est permis d'espérer que l'entrée de M. Préfontaine dans son conseil est une preuve de dispositions favorables.

Ce point de vue nous parait juste et sage. Nous ne sommes pas de ceux qui s'arrogent le droit de refuser un bon office sous prétexte que le donnant n'est pas prêt à promettre d'un seul coup une pleine mesure de réparation. En politique surtout, le relatif n'est pas à dédaigner. En somme, ce ne sont ni M. Bracken ni les progressistes qui ont spolié nos amis manitobains de leur liberté scolaire. Il serait noble et beau de leur part de réparer le tort injustement causé par un Greenway ou un Norris aux catholiques du Manitoba, mais il est illusoire d'attendre trop d'hommes politiques placés dans des circonstances embarrassantes. S'ils veulent sincèrement améliorer la situation scolaire des catholiques, on doit leur savoir gré de leurs dispositions favorables et travailler pour obtenir davantage. L'important est de ne point s'aliéner des éléments qui, d'eux-mêmes, marquent quelque sympathie à une affaire qu'ils n'envisagent pas sous le même jour que nous.

Cette façon de raisonner n'est pas mauvaise, même si elle condamne l'attitude d'autres minorités et de certains champions outranciers d'un nationalisme intégral. Il sera toujours temps, pour la direction de la Liberté, de réclamer de M. Préfontaine et de ses amis politiques s'ils ne font rien de rien pour la cause en jeu.

Comment est traitée la minorité protestante dans la province de Québec

Le Droit (Ottawa):

Nous avons déjà cité plusieurs fois dans [illegible]

[illegible] deux groupes dont notre population se compose au point de vue religieux. Comme le surintendant de l'instruction publique appartient à la majorité, il semble juste de donner à la minorité protestante un fonctionnaire qui ait plus d'autorité pour résoudre les problèmes qui se présentent."

M. C.-J. Oliver, député de Brome, a fait écho à ce nouveau projet dans les termes suivants: "Comme membre protestant de cette Chambre, j'apprécie tout particulièrement la mesure annoncée dans le discours du Trône, à l'effet de donner plus de pouvoir au secrétaire protestant de l'Instruction publique. Je puis vous assurer, Monsieur l'Orateur, que la minorité protestante de cette province n'a jamais eu à se plaindre de la façon dont elle était traitée par la majorité. Elle a toujours été traitée avec justice, avec libéralité même, et cette nouvelle faveur qui lui est accordée sera très vivement appréciée. Parlant au nom des membres protestants de cette Chambre et de tous mes compatriotes protestants, je remercie le gouvernement pour sa générosité à notre égard. Je souhaite que ce bel exemple soit suivi par les autres provinces."

Le témoignage de M. Oliver n'est pas équivoque; il est donné sans réticence et aucun journal anglais n'en a contesté le bien-fondé.

Les protestants de la province de Québec ont leurs écoles primaires à eux, leurs écoles secondaires et normales, leur université, qui reçoivent comme les institutions catholiques, leur part des subventions gouvernementales. Leurs impôts scolaires sont sous l'entier contrôle des commissions scolaires protestantes; celles-ci dressent, pour leurs écoles, les programmes qu'elles jugent convenables et retiennent les services des instituteurs qu'elles veulent avoir.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 27 décembre 1873

L'affaire Lépine

Son Honneur le juge McKeaghney a libéré M. Lépine sous caution, mardi dernier, à midi. L'une des conditions exigées par ceux qui, pour le malheur de ce pays, agissent au nom de la couronne, [illegible]

GRANDE OFFRE DE VOTES

POUR VOUS PERMETTRE DE

VOUS LANCER

100,000 VOTES EXTRA

AVEC CHAQUE $10.00 EN PAIEMENT D'ABONNEMENTS

En plus du nombre régulier de votes émis sur les abonnements, tel qu'indiqué par l'échelle des votes, *un boni spécial de 100,000 votes* supplémentaires sera donné à tout candidat pour chaque $10.00 en abonnements perçu d'ici au lundi, 28 janvier, à neuf heures du matin.

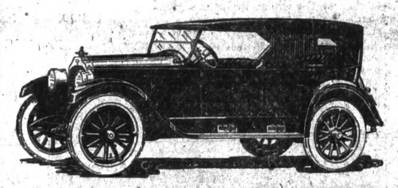
ENTREZ MAINTENANT et obtenez le plus grand nombre de votes pour vos abonnements

VOUS POUVEZ GAGNER mais vous devez profiter pleinement de cette grande offre de votes.

L'OFFRE DE 100,000 VOTES EXTRA

En plus du nombre régulier de votes émis sur les abonnements, et en plus du boni régulier de votes, tel qu'expliqué sur la couverture de chaque livret de reçus, 100,000 **VOTES EXTRA** seront donnés aux candidats pour chaque $10.00 en paiement d'abonnements perçus d'ici au lundi, 28 janvier. La même proportion de 100,000 votes extra sera accordée pour chaque piastre reçue au-dessus de $10.00.

CETTE OFFRE SPECIALE DURERA JUSQU'AU 28 JANVIER



N'aimeriez-vous pas avoir cette Willys-Knight?

Il n'en tient qu'à vous!

LA PLUS GRANDE OFFRE de VOTES de tout le Concours

NOUS GARANTISSONS que cette offre spéciale de votes sera la plus grande de tout le concours. Il n'y aura pas de votes "triples ou doubles". Cela veut dire que pendant la période limitée de cette offre spéciale, vos votes vous rapporteront plus qu'à aucun autre temps de la campagne. Cette époque finira le lundi 28 janvier. Après cette date, l'émission des votes sera faite d'après l'échelle régulière. Profitez-en pendant qu'il en est temps.

VOUS ALLEZ GAGNER PENDANT CETTE PERIODE DECISIVE

On demande des Personnes Actives

La Campagne semble manquer un peu d'entrain. Nous voulons cependant en faire un vrai concours. Ce qu'il nous faut, c'est quelques autres bons candidats actifs qui travailleront énergiquement pour gagner l'un des premiers prix. Ceux qui se sont déjà inscrits ont encore fait peu de travail jusqu'ici, et les nouveaux arrivés n'auront pas de peine à les rattraper. Il y a beaucoup de chance pour que le gagnant de la Willys-Knight soit un nouveau candidat qui profitera de cette offre extraordinaire de votes. Voyez comme les votes vont s'accumuler rapidement désormais, avec cette offre extraordinaire de 100,000 votes.

ENTREZ EN LICE — GAGNEZ UNE AUTOMOBILE DE $2,000.00

CETTE OFFRE Pour les Débutants

Est faite tout spécialement dans le but d'encourager les candidats de la dernière heure.

Elle est un stimulant qui vous invitera à découper le blanc d'entrée et à l'envoyer immédiatement, pour recevoir sans délai les livrets de reçus, listes de noms, etc.

C'est réellement une chance exceptionnelle qui vous permet de passer tout de suite à la tête. Les votes en votre faveur vont se multiplier très rapidement avec ce magnifique boni de 100,000 votes pour chaque $10.00 d'abonnements jusqu'au 21 janvier.

La campagne n'en est encore qu'à ses débuts. Vous pouvez très bien sauter à la tête de la liste dès la semaine prochaine. C'est un travail facile et agréable. Tout le monde gagne quelque chose. Avec un peu d'initiative, de tact et d'habileté, vous pouvez facilement gagner l'une des automobiles qui seront données comme prix à la fin de cette campagne d'abonnements.

Mettez-vous à l'oeuvre immédiatement. Envoyez votre blanc d'entrée et entrez dans la course. Les abonnements rapportent plus maintenant qu'en tout autre temps de la campagne. Prenez-en votre part. La saison sera courte et le 28 janvier sera vite venu.

Avez-vous le désir de Posséder une Automobile

Si vous êtes décidé à profiter de l'occasion qui vous est offerte, si vous voulez y consacrer une partie de votre temps et de votre intelligence, vous devez être candidat dans ce concours. C'est une occasion unique qui vous est offerte de gagner une belle automobile en retour d'un peu d'efforts pendant quelques semaines. N'hésitez pas, n'ayez pas peur de vous lancer, mais allez-y carrément avec l'intention de gagner, et **VOUS GAGNEREZ**. Quelqu'un gagnera certainement. Pourquoi pas vous?

C'est le moment de vous inscrire pour retirer le plus grand bénéfice des abonnements que vous prendrez.

DECOUPEZ LE BLANC D'ENTREE IL VOUS DONNE 10,000 VOTES GRATIS POUR COMMENCER

LA GRANDE CHANCE DU CONCOURS

L'offre actuelle de 100,000 **VOTES EXTRA** est la grande chance du Concours. Il n'y aura pas de votes **TRIPLES** ou **DOUBLES**. Les abonnements recueillis maintenant compteront davantage qu'à toute autre période du concours. Travaillez ferme maintenant si vous voulez gagner. C'est la chance des nouveaux candidats. L'offre des 100,000 votes extra durera jusqu'au 28 janvier.

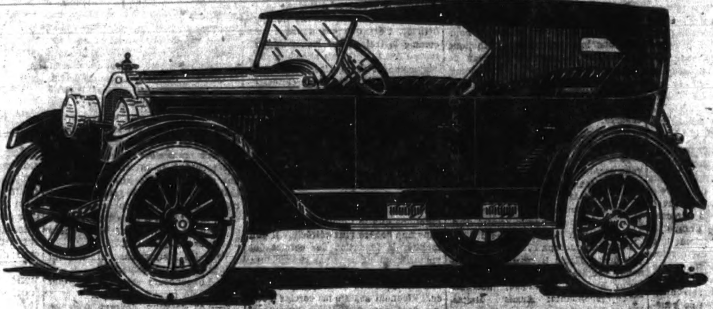
Envoyez votre Nom -- Soyez Candidat -- Gagnez les Gros Prix

Les nouveaux candidats ont toutes les chances

Cette grande offre de votes extra facilite le travail des nouveaux candidats. Ils peuvent recueillir rapidement un grand nombre de votes et rattraper les autres.

N'importe qui peut s'inscrire et concourir pour les prix

Pour faire acte de candidat, vous n'avez qu'à percevoir le renouvellement des anciens abonnements et à en recueillir de nouveaux. C'est un travail facile et que tout le monde peut faire. Où que vous habitiez, à la ville ou à la campagne, il y a un bon prix ou une belle somme en argent à gagner. Les votes sont émis sur les abonnements perçus, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, et les prix seront décernés dans leur ordre à ceux qui auront le plus grand nombre de votes à la fin du concours. Dès la réception de votre entrée, nous vous enverrons des livrets de reçus, la liste des abonnés de votre district et toutes les informations nécessaires.



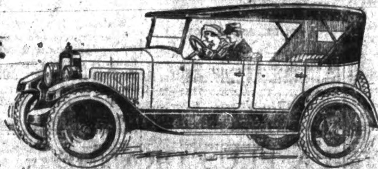
Premier grand prix: **AUTOMOBILE TOURI STE WILLYS KNIGHT.** Valeur: $1,985.00
Achetée de la Willys Ov erland Limited, Winnipeg

Mille piastres en argent

A la fin du concours, tous les candidats actifs qui n'auront pas gagné de prix recevront une commisison en argent de 15 pour cent sur chaque piastre perçue en abonnements. Voilà une magnifique affaire pour quiconque a un peu de loisir à sa disposition. Tout le monde gagne quelque chose.

Une Ford pour les candidats de la campagne

Une automobile touriste Ford, nouveau modèle, sera donnée au candidat des petites villes ou de la campagne qui arrivera le premier à la fin du concours, pourvu que le dit candidat ne gagne pas l'une des trois autres automobiles.



Deuxième prix: **AUTOMOBILE TOURISTE OVERLAND "RED BIRD".** Valeur: $1,115.00
Achetée de la Willys Overland, Winnipeg

COMMENT LES VOTES SONT EMIS

Les votes sont émis sur les abonnements à la "Liberté" et à la "Northwest Review" tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, et les prix seront décernés dans leur ordre aux candidats ayant le plus grand nombre de votes à la fin de la campagen.

ECHELLE DES VOTES ET PRIX DES ABONNEMENTS

PRIX DES ABONNEMENTS A LA "LIBERTE" OU A LA "NORTHWEST REVIEW"

Un an	$ 2.00	3,000 votes
Deux ans	$ 4.00	7,500 votes
Trois ans	$ 6.00	12,500 votes
Quatre ans	$ 8.00	18,000 votes
Cinq ans	$10.00	25,000 votes

Les votes sont les mêmes sur les anciens et les nouveaux abonnements

En plus des votes émis pour tous les abonnements tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus, 100,000 votes extra seront accordés aux candidats pour chaque $10.000 en abonnements recueilli d'ici le 28 janvier.



Troisième prix: **AUTOMOBILE TOURISTE STAR** Valeur: $835.00
Achetée de l'Universal Motors Limited, Saint-Boniface

CANDIDATS INSCRITS

LISTE DES CANDIDATS INSCRITS JUSQU'AU SAMEDI 29 DECEMBRE

Mlle Marcelle Neumeyer, Fielding, Sask.	27,000
Mme J. McMahon, 134, rue Smith, Winnipeg	10,100
Raymond-P. Martel, Suite 5, Imm. Manitoba, Saint-Boniface	10,100
M. A. Auger, Saint-Charles, Man.	10,000
E.-A. Maurais, Pembina, N. D.	10,200
Arthur Leduc, casier postal 86, Viscount, Sask.	10,100
Eucher de Galley, Routledge, Man.	10,100
Xavier Bruchez, Albertown, Sask.	10,100
Mme J. Larocque, Hearst, Ont.	27,000
E. Daniel, Saint-Louis, Sask.	23,100
R. P. W. Comire, O.M.I., Good Fish Lake, Alta	23,100
Louis Jute, Peterson, Sask.	27,000
Mlle Philomène Lemoine, Sainte-Agathe, Man.	22,800
Mlle Hilda Powers, Prince George, C. B.	22,200
Laurence-E. Mitchell, Hodgeville, Sask.	22,200
Aimé-G. Parent, 96b, rue Saint-Denis, Montréal, P. Q.	10,100
Mlle Mary Kennedy, 310, rue Carlton, Winnipeg	23,100
J.-A. Motut, Hoey, Sask.	10,100
Ed.-P. de la Forest, Willow Bunch, Sask.	21,200
Mlle Rose Rhéaume, Sainte-Rose du Lac, Man.	45,400
Mme A. Ingille, 106, rue Stradcona, Moose Jaw, Sask.	10,100
R. P. A. Jan, O.M.I., Saskatoon, Sask.	23,100
B. Varin, Avonhurst, Sask.	10,100
Léopold Vasseur, 58, de la Morénie, Saint-Boniface, Man.	20,100
Mlle Antoinette Doiron, 48, rue Bertrand, Norwood	20,200
Mlle Helen Cancilla, 112, rue Ruby, Winnipeg	10,200
A. Robert, coin Cathédrale et Aulneau, Saint-Boniface	91,400
Mme H. Saint-Germain, 132, rue Marion, Norwood	77,000
Patrick-J. O'Brien, 631, rue Garfield, Winnipeg	23,900
Honoré-A. Rondeau, Saint-Léon, Man.	91,400
Mlle Marie Robinson, Watson, Sask.	10,200
Mlle Katie Robideau, Lac du Bonnet, Man.	67,700
Mlle Yvonne Payment, Elie, Man.	29,500
Mlle Marie-Paule Bélanger, Saint-Pierre-Jolys, Man.	89,400
G. Schachtel, Quinton, Saskatchewan	23,100
Mme O. Bourbonnais, 66, rue Kate, Winnipeg	94,400
Mme Edward McPike, 224, ave. Martin, Winnipeg	65,000
Victor Roy, Wauchope, Sask.	42,700
Mlle Georgiana Savard, La Broquerie, Man.	33,600
John Carney, 45, ave. Vivian, Saint-Vital, Man.	47,700
Mlle Marion McMahon, Rainy River, Ont.	38,100
John McIntyre, Wapella, Sask.	108,100
Didyme Larence, Fisher Branch, Man.	23,100
Mme Willie Toupin, Storthoaks, Saskatchewan	10,300
A. Mousseau, 14, ave. Morier, Saint-Vital, Man.	65,700
W.-J. Kyle, casier postal 89, Redvers, Sask.	132,600
Mme A. Parizeau, 6237, rue Laverdure, Ahuntsic, Montréal, P.	37,200
J.-B. Lafournaise, Gauthon P. O., Man.	10,100
Mme Wilf. Proulx, 220, rue Marion, Norwood	12,300
Mme A. Parizeau, 6237, rue Laverdure, Ahuntsic, Montréal, P.Q.	37,200
Mlle Tessie Deneen, Melita, Man.	40,200
Alphonse Grenier, Saint-Labre, Man.	47,500
P. Whalen, 128, rue Sprague, Fort William, Ont.	85,100
Mme Mabel Haughian, Herbert, Sask.	32,400
Mme P. Hogan, 2066, rue Alexander, Regina, Sask.	32,100
Etienne Allegret, Saint-Claude, Man.	27,100
Chas. Bonfield, 1324, rue Louise, Brandon, Man.	38,600
Maurice Perrier, Duck Lake, Sask.	22,100
J.-V.-B. Lédaussée, Carlton, Sask.	23,100
Mlle Bernadette Pelletier, 123½, rue Aulneau, Saint-Boniface	10,100



Prix spécial pour les candidats de la campagne

Prix spécial: **AUTOMOBILE TOURISTE FORD**
Valeur: $632.50
Achetée de la Dominion Motors Co., Ltd., rues Fort et Graham

LISTE DES PRIX

1er Grand Prix—Automobile touriste WILLYS-KNIGHT. Valeur	$1,985.00
2me Grand Prix—Automobile touriste OVERLAND RED BIRD. Valeur	1,115.00
3me Grand Prix—Automobile touriste STAR, modèle "F". Valeur	835.00
PRIX SPECIAL—Automobile touriste FORD. Valeur (Pour le candidat de la campagne qui arrivera en tête)	632.50
4me Prix—Bague de diamant (pour dame ou messieur). Valeur	200.00
5me Prix—Cabinet à argenterie. Valeur	150.00
6me Prix—Service à thé en argent, 5 pièces. Valeur	100.00
7me Prix—Machine à coudre SINGER. Sept tiroirs. Valeur	95.00
8me Prix—Machine à coudre SINGER. Cinq tiroirs. Valeur	90.00
9me Prix—Machine à coudre SINGER. Cinq tiroirs. Valeur	90.00
10me Prix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
11me Prix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
12me Prix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
13me Prix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
14me Prix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
15me Prix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
16me Prix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
17me Prix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
18me Prix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
19me Prix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
20me Prix—Montre en or pour dame ou messieur. Valeur	50.00
Valeur en argent comptant	1,000.00

Les candidats qui gagneront des argenteries, diamants, montres ou articles de bijouterie offerts comme prix dans ce concours, n'auront pas nécessairement à prendre le prix que nous spécifions, mais pourront choisir tout autre article de la même valeur dans tout le stock de Dingwall.

Servez-vous de ces coupons pour votre entrée. C'est la voie du succès.

Avis aux Candidats

Les candidats doivent bien saisir qu'il n'y aura pas de votes triples ou doubles dans ce Concours. L'offre actuelle de 100,000 votes extra est la plus grande qui sera faite dans tout le concours, et les candidats doivent se comporter en conséquence.

A L'OEUVRE IMMEDIATEMENT

Blanc d'Entrée

Servez-vous de ce blanc pour vous inscrire, vous ou un ami, dans la grande campagne de la Liberté

Bon pour 10,000 Votes Gratis

Je mets en nomination, en lui accordant 10,000 votes:

M.
Mme ....
Mlle

Adresse ....

....

Découpez et apportez ou envoyez par la poste au Gérant du Concours, la Liberté, 619, ave. McDermot, Winnipeg.

Un seul blanc de nomination sera accepté pour chaque candidat

1er Blanc d'Abonnement

pour faciliter vos débuts

Retournez ce blanc avec le paiement d'un abonnement, ancien ou nouveau, d'un an ou davantage, à la Liberté, et vous recevrez, en plus du nombre régulier de votes indiqué dans le tableau

10,000 Votes Extra Gratis

Nom de l'abonné ....

Adresse ....

Nom du candidat ....

Ce coupon, accompagné du blanc de nomination et d'un abonnement, met un candidat en lice avec 20,000 votes ou plus.

Un seul de ces coupons accepté pour chacun des candidats mis en nomination.

Coupon de Vote Gratis

pour la grande campagne de la "Liberté"
"TOUT LE MONDE GAGNE"

Bon pour 100 Votes

Doit être rempli et mis à la poste au plus tard le 21 janvier 1924

J'enregistre 100 votes gratuits pour

....
(Nom du candidat)

....
(Adresse)

Ce coupon détaché, portant le nom d'un candidat, comptera pour 100 votes s'il est rempli avant la date imprimée ci-dessous. Procurez-vous tous ceux que vous pourrez: ils comptent tous. Faites les mettre de côté pour vous par vos amis.

Veuillez ne pas rouler ni plier vos coupons. Faites-en un paquet plat.

NOTE—Ce coupon doit être rempli au plus tard le 21 janvier 1924.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Au cercle LaVérendrye

M. l'abbé Primeau, retour d'Europe, était notre invité dimanche dernier. Il a littéralement captivé tous les membres par la relation très animée qu'il leur a donnée de son voyage, qui fut une randonnée à travers l'Angleterre, la Belgique, la France et l'Italie. Il en a rapporté une série d'observations originales, propres à produire des impressions nettes chez ses auditeurs. Plusieurs détails de moeurs, que l'on peut connaître par les livres, ne prennent une réelle portée dans l'esprit de celui qui n'est jamais allé à l'étranger, que s'ils leur sont rapportés par un témoin oculaire. Si ce témoin est par-dessus le marché doué d'une parole aisée et nuancée, il en résulte une véritable jouissance pour l'auditeur. C'était le cas, dimanche dernier.

En sa qualité de prêtre, M. l'abbé Primeau nous a spécialement entretenus d'impressions recueillies à Lourdes et à Rome. Il nous a restitué, en termes saisissants et émouvants, l'atmosphère du miracle qui règne dans la première de ces villes. Durant son bref séjour à Lourdes, un miracle a été opéré sur la personne d'une religieuse, un autre était survenu la veille de son arrivée et un troisième le lendemain de son départ. Quelques mots sur Lisieux, très fréquenté depuis quelques années comme endroit de pèlerinage. Celui qui est préposé à l'entretien du cimetière a rapporté à M. Primeau qu'au cours d'une année, cent mille témoignages (suppliques, actions de grâces, sous forme de billets, photographies, simples noms) ont été trouvés sur la tombe de la Bienheureuse Thérèse.

Il nous a aussi parlé, en termes émus de son passage dans la Ville éternelle, où il a eu le bonheur de voir Sa Sainteté le Pape Pie XI. Le souvenir de Pie X est toujours vivace, à Rome, nous a-t-il dit. On l'invoque déjà comme un saint, et les instances ont déjà été faites pour l'instruction de son procès de canonisation.

A l'issue de sa causerie, M. l'abbé Primeau a distribué à chacun des membres une image-souvenir de Notre-Dame de Lourdes ainsi que des médailles indulgenciées.

Le R. P. Longpré, aumônier, avait présenté le conférencier. M. Camille Fournier, président, le remercia et exprima le souhait de le voir fréquemment au cercle.

Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste

Dimanche le 16 décembre, après vêpres, une trentaine de membres se réunirent dans la salle de notre cercle pour assister à leur réunion régulière. Cette réunion intime revêtait pour la circonstance un cachet particulier d'intérêt: c'est que le Comité Régional de Saint-Boniface nous envoyait, dans la personne de M. Camille Fournier, un délégué pour faire la visite de notre cercle.

La séance se fit de la manière habituelle: prière, appel des membres, lecture pieuse sur la piété du jeune homme et catéchisme par M. l'aumônier sur les Anges. Puis un court travail fut lu par le camarade Clovis Saint-Amant sur Mgr Taché. Le conférencier avait été délégué par notre cercle pour assister aux fêtes du centenaire de Mgr Taché à Saint-Boniface et se trouvait, comme tel, en mesure de nous donner un résumé succinct et rempli d'actualité de toutes ces magnifiques fêtes.

Alors le camarade J. Bissonnette, président du cercle, présente en termes délicats le délégué de Saint-Boniface. Il lui souhaite la bienvenue et lui fait part des activités de notre cercle. Cette visite est d'un précieux encouragement pour nos membres, car ils se sentent suivis et secondés dans leurs efforts par des hommes compétents et qui ont à coeur l'oeuvre des jeunes.

M. Fournier se lève au milieu d'applaudissements prolongés et se dit heureux de la tâche facile qu'on lui a imposée. Il félicite les membres d'être venus nombreux à cette réunion. Il se réjouit de constater qu'à nos réunions, nous [illegible] les principales vérités de notre religion, ce qui fait que nous acquérons une connaissance plus approfondie de ces vérités. Il félicite le conférencier du joli travail donné sur Mgr Taché et il en tire des leçons pratiques d'énergie et de patriotisme dans la défense de nos droits. Puis M. Fournier développe, dans un éloquent discours et d'une manière magistrale, la devise de l'A.C.J.C.: piété, étude, action. Il serait trop long de rappeler les idées remplies de conviction émises par l'orateur. Bornons-nous aux principales.

Tout jeune, au début de la vie, s'oriente, pense à son avenir. Malgré les difficultés sans nombre qu'il rencontrera sur sa route, il les vaincra toutes, s'il est catholique sincère, s'il a de la piété, du surnaturel. Le sens catholique tend à disparaître de plus en plus de nos populations. La piété est donc nécessaire dans la vie pour devenir des défenseurs ardents du sens catholique et attiser chez le jeune homme la flamme peut-être vacillante de la foi.

L'étude est le cauchemar d'un grand nombre. On a peur de l'effort de l'intelligence: on préfère la laisser s'encroûter dans l'ignorance. Si l'on a de la bonne volonté, il n'est pas si difficile que cela de se mettre à l'étude. Si un goût particulier nous entraîne vers une science spéciale, développons nos facultés en ce sens et ne craignons pas l'effort personnel.

L'action: pour faire de l'action, il faut de la bonne volonté, du renoncement, il faut y mettre du soi. Que chaque membre fasse sa petite part et que l'action soit discrète, opiniâtre et constante. Ne craignons pas de nous proclamer Canadiens français, n'ayons pas honte de parler et de faire respecter notre langue dans les annonces et les affiches. Trêve à cette mentalité de vaincus qui fait notre faiblesse! Soyons fiers et marchons le front haut, car la fierté se traduit dans les actions. L'orateur insiste pour que les jeunes s'intéressent beaucoup à l'Association d'Education, qui est une oeuvre vitale par excellence. Il cite ce que fait l'A.C.J.C. pour l'école de Pembrooke et ce que nous devons faire pour nos écoles.

En dernier lieu, il recommande de faire de l'action par la propagande des bons livres et les tracts.

M. Bruyère, président du Cercle Saint-Norbert, de Letellier, présent à notre assemblée, est invité à adresser la parole. Comme l'heure avance, il veut être court. Il prône comme une excellente affaire la visite des cercles ruraux; ce sera un stimulant efficace pour les pousser de l'avant. L'A.C.J.C. est un moyen de formation personnelle et tout membre doit bien se pénétrer de l'esprit de l'A.C.J.C.

M. l'aumônier remercie M. Fournier des belles paroles qu'il nous a adressées, ainsi que M. Bruyère, et espère que cette visite se réitérera de nouveau.

La prière termine la réunion.

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française

Une race venait de naître, fière, intrépide. Héritière des plus belles traditions de la France, catholique comme au temps des croisades, la race canadienne-française croissait merveilleusement le long du Saint-Laurent. A peine sorti du berceau, le Canadien s'est vu traqué par un ennemi plus redoutable que l'Indien. L'Anglais, épris de domination, disputait à la France le vaste Canada. Une guerre acharnée s'ensuivit, qui fut une moisson d'héroïsme pour les armes françaises et canadiennes. Sans secours de la mère-patrie, sans armes, malgré l'intrépidité du soldat, Montcalm fut vaincu. C'était en 1760.

La survivance s'annonçait dure et pénible, mais ce sang français pouvait-il mentir? Une lutte entêtée de presqu'un siècle fit reconquérir les libertés religieuses et nationales, que la Confédération ratifia sans guère les affermir. Le Canadien accepta le nouveau régime gouvernemental qui lui ouvrait un champ d'activité plus étendu. Nos premiers politiciens surent se respecter et se faire respecter. C'était l'époque des La Fontaine, des Taché, des Cartier, des Langevin, des Chapais et de bien d'autres.

Malheureusement, au contact d'une autre race plus matérialiste et très entreprenante, respirant de plus en plus l'atmosphère délétère du protestantisme, visé au coeur par la franc-maçonnerie, le Canadien s'assoupissait, frappé des premières atteintes de l'anémie religieuse et nationale. Cependant la lutte n'était pas finie: l'ennemi, enhardi par le nombre et l'organisation, nous arrachait une à une les concessions durement gagnées. Soit stupeur, soit lâcheté, la race ne retrouvait plus dans ses fils cette énergie virile des victoires passées. Le tocsin sonnait, personne ne répondait; seules quelques voix étouffées par l'indifférentisme entretenaient une lueur d'espérance.

Le français est banni de toutes les provinces, sauf dans Québec, et le Christ est répudié des écoles; et ces honteuses manoeuvres ne déterminent chez nous que quelques convulsions tragi-comiques — symptôme de maladie grave. Les énergies enlisées dans les sentiers bourbeux de la politique s'effritaient mollement à la lueur d'un idéal terni.

Les esprits clairvoyants commençaient à s'alarmer de ces abdications continuelles de nos droits les plus sacrés. A ces cris d'appel, la jeunesse s'émut. Trempés aux sources les plus vives de la foi, du patriotisme et de la science, des jeunes étudiants de Sainte-Marie et des collèges des alentours de Montréal fondaient la "ligue intercollégiale" pour la propagande du drapeau du Sacré-Coeur.

Ces jeunes apôtres frissonnaient d'ardeur, impatients d'arborer le drapeau que des mains trop pâles ne tenaient plus assez haut. C'était Dollard, c'était Madeleine de Verchères qui revivaient dans cette jeunesse plus fière. Aux dieux honnis de la politique sans vergogne succéda le culte des héros passés. Un idéal lumineux presque irrésistible aiguillonnait ces coeurs nobles à la sauvegarde de la foi et de la langue. Ainsi armée, cette jeunesse pouvait tout entreprendre. Aussi Joseph Versailles, quand il émit l'idée d'une assemblée générale de la jeunesse, déclancha-t-il un mécanisme merveilleux dans ses effets et ses possibilités. Les vibrants appels du chef rassemblèrent, le 24 juin 1903, les camarades de Marieville, de Saint-Hyacinthe, de Joliette, de Nicolet, des Trois-Rivières, de Chicoutimi et de Rimouski au collège de Sainte-Marie, sous la direction du R. P. Bellavance, S.J. Ils étaient une centaine, une poignée quoi! Mais l'élite, est-ce la multitude?

L'assemblée naturellement se nomma Congrès de la jeunesse catholique canadienne-française. Un bureau de direction fut choisi qui, le soir même, fut transformé en Comité permanent, à qui incombait l'organisation immédiate d'une association et du prochain congrès. Un referendum adressé par le bureau central, le 12 septembre, aux amis de tout le Canada, manifesta l'appui le plus chaleureux à la nouvelle société. En conséquence, on rédigea la constitution qui, sur l'approbation de l'Archevêque de Montréal, devint les statuts généraux de l'A.C.J.C. En même temps le comité d'administration fut élu comme suit:

Président, Joseph Versailles; vice-présidents, Henri Bernard, Henri Renaud; secrétaire, Albert Benoit; trésorier, Edmond Hurtubise; secrétaires-correspondants; Armand Dugas, Ernest Roby.

L'A.C.J.C. était dès lors une réalité. Aucune association n'avait reçu accueil plus empressé. L'épiscopat, la presse, le peuple même témoignèrent leurs plus tendres encouragements à "ces petits sauveurs de la patrie".

Le premier congrès avait dépassé l'attente, le deuxième fut un franc succès. Il est peut-être le plus important par les questions majeures qui y furent traitées, lesquelles sont comme la consécration de l'idéal proposé aux acéjistes.

A ce même congrès, la commission d'étude avait formulé des voeux dont voici les principaux; ils sont depuis presque vingt ans le programme d'étude et d'action de la jeunesse.

1o. Les membres de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française croient que la race canadienne-française a une mission spéciale à remplir sur ce continent et qu'elle doit, pour cette fin, garder son caractère distinct de celui des autres races.

2o. Ils croient que la race canadienne-française possède des aptitudes pour accomplir sa mission, et que le pays où la Providence l'a placée renferme les ressources nécessaires à la formation d'une grande nation, et que c'est aux Canadiens français d'exploiter ce pays qui est le leur.

3o. Ils croient que c'est dans le sol du pays que leur patriotisme doit avoir ses racines et que le Canada français doit l'emporter dans leur amour sur toute autre région.

5o. Ils croient qu'il est du devoir des jeunes Canadiens français de ne point tellement s'attacher à un parti politique qu'ils soient portés à lui sacrifier l'intérêt de la religion et de la patrie.

6o. Convaincus que c'est sur le terrain social plutôt que sur le terrain de la politique qu'il y a espoir d'aider au groupement des forces nationales, convaincus que la vie politique ne doit être que l'efflorescence de la vie sociale, les membres de l'Association affirment leur intention de concentrer tous leurs efforts à se préparer à une action sociale mise au service des intérêts de leur patrie.

7o. Ils tiennent pour certain que la pratique intégrale du catholicisme, c'est-à-dire un catholicisme vécu par l'individu et par la société, est le seul remède à tous les maux et la source de tous les progrès de la société.

9o. Ils professent, en conséquence, la soumission la plus absolue à l'autorité de l'Eglise et l'attachement le plus inviolable aux directions du Saint-Siège. Ils se placent sous la tutelle du Souverain Pontife et de NN. SS. les Evêques, à qui ils reconnaissent la haute direction de leurs efforts et dont ils sollicitent le bienveillant patronage.

10o. Désireux de s'inspirer dans leurs travaux des doctrines infaillibles de l'Eglise, ils étudieront avec soin les document pontificaux: Rerum novarum, Graves de communi, Affari vos et le Motu proprio de Pie X sur l'action populaire chrétienne.

11o. Convaincus que la formation morale est la racine indispensable du vrai dévouement, ils s'engagent à la pratique franche et ouverte de leurs devoirs religieux. Dans leur conduite privée et publique, ils s'appliqueront à sauvegarder l'honneur et le prestige de l'Association. En particulier, ils croient de leur devoir de se liguer pour prévenir l'intempérance et tout ce qui pourrait porter atteinte à leur réputation d'honnêteté et de moralité.

12. Convaincus que l'acquisition de la science est la condition indispensable de l'action sociale sérieuse, à laquelle ils ambitionnent de se préparer, ils veulent former une véritable ligue d'étude et acquérir la notion exacte des intérêts qu'ils auront à défendre.

13o. Au premier rang de leurs études, ils placent celle de la question religieuse, base de toutes les autres.

14o. Immédiatement après elle, ils inscrivent en tête de leur programme la question nationale, étudiée au point de vue canadien-français à la lumière des enseignements de notre histoire.

15o. Ils veulent s'appliquer à l'étude des questions sociales qui intéressent davantage notre société et approuvent le programme publié par l'Association et renfermant les questions suivantes: éducation, agriculture, colonisation, et la question ouvrière.

16o. Pour faciliter l'acquisition de ces connaissances, ils adoptent et recommandent de toutes leurs forces la méthode des cercles d'études.

Si nous avons inséré ces quelques articles, c'est que ces données sont comme le tréteau sur lequel s'appuie toute l'A.C.J.C. C'était aller aux sources même et toute déformation dans l'interprétation était ainsi évitée.

Cette merveilleuse organisation, ferment d'idéal, de formation personnelle et d'action sociale, se meut dans des cadres simples et efficaces. Un comité central donne le mot d'ordre à toute l'Association; il prépare les congrès et surveille les intérêts nationaux et religieux. La jeunesse est divisée en province, laquelle est régie par un comité régional qui remplit les mêmes fonctions que le Comité central, mais dans une sphère plus rétrécie. Il doit faciliter la fondation des cercles, les visiter, soutenir leurs pas chancelants, entretenir une franche camaraderie entre la jeunesse d'une même province. Viennent ensuite les cercles d'études dont vous connaissez le rouage, puis les avant-gardes, pépinières des futurs membres.

Cette oeuvre qui demandait tant de sacrifices personnels s'est cependant propagée rapidement. En 1904, un cercle seulement fonctionnait avec régularité. En juin 1905, quatorze cercles étaient affiliés et l'effectif était de 580 membres. L'A.C.J.C., en 1915, était formée de quatre unions régionales et de 75 cercles dont 53 hors des collèges. En 1922, il y avait dix unions régionales, 121 cercles et 20 avant-gardes qui représentaient quelque 2,500 membres, sinon plus.

Mais ces chiffres sont peu de chose comparés aux gestes qu'a accomplis l'Association. C'est la gloire de l'A.C.J.C. d'avoir concentré les brûlantes énergies de la jeunesse à la défense des nobles causes en lui enseignant le sacrifice, la solidarité, en cristallisant un idéal par sa devise: piété, étude, action. Sous son égide, la jeunesse a secoué cette paresse intellectuelle, meurtrière de si beaux talents, et s'est adonnée à l'étude fructueuse du problème religieux, social et national. Se connaissant mieux, ce jeune coeur a compris ce que l'Eglise et la société attendaient de lui. Par son exemple, des forces latentes et jeunes ont surgi comme nos blés des prairies et la moisson dorée, l'attente de plusieurs années, a réconforté les coeurs inquiets. Aujourd'hui les aînés, les fondateurs de l'oeuvre se conduisent aux réalités de la vie. Ils ne se sont pas fourvoyés. Leur formation solide, leur caractère trempé, leur piété exemplaire, leur dévouement empressé sont une preuve tangible de l'élite que peut former l'A.C.J.C.

Raymond BERNIER.

NOUVEAU CONCOURS LITTERAIRE

Contes et légendes de chez nous

Notre monde des lettres apprendra sans doute avec intérêt que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, fidèle à une tradition qui lui est chère et désirant continuer son encouragement à l'avancement littéraire des nôtres, vient d'instituer son sixième concours littéraire.

Cette fois, l'on demande aux concurrents un conte ou une légende de chez nous. C'est donc une variété de narration bien déterminée que l'on propose. Quant au thème, il est laissé entièrement au choix des auteurs. Il suffit que le sujet du travail se rattache au Canada français. Le domaine est donc assez vaste, et les sources d'inspiration nombreuses. Le genre, d'un autre côté, mérite aussi qu'on le cultive. Combien de contes badins ou merveilleux font encore aujourd'hui l'objet d'avides lectures; combien de légendes d'un caractère religieux ou inspirées par le spectacle de la nature ou par des exploits guerriers se sont transmises jusqu'à nous, et ont ajouté à la littérature française des pages de piété attendrie, de pathétique naïveté ou de tragique surnaturel! Des maîtres conteurs ont consacré leur talent à ces oeuvres d'imagination et produisirent des chefs-d'oeuvres qui restent à imiter.

Voici les instructions qui devront guider les concourrents:

1.—Le concours est ouvert à tout écrivain de langue française.

2.—Les travaux devront être en prose.

3.—Ne pas contenir plus de 3,000 mots, et être écrits sur un seul côté du papier.

4.—Etre conformes à la morale chrétienne et traiter d'un sujet qui se rapporte au Canada français.

5.—Parvenir au secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste (Monument National, à Montréal), avant le 1er mars 1924.

6.—Etre signés d'un pseudonyme seulement. Le jury fera connaître son choix en publiant dans la "Revue Nationale" les titres et les pseudonymes des travaux primés ou qui auront mérité une mention honorable.

7.—Tout manuscrit soumis au concours devient la propriété absolue de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

8.—Comme prix, une somme de cent piastres ($100.00) sera partagée de la manière suivante, entre les auteurs des quatre meilleurs travaux, pourvu que, dans l'opinion des juges, ces manuscrits soient trouvés dignes de récompense: Premier prix, $50; deuxième prix, $25, troisième prix, $15; quatrième prix, $10.

9.—Le jury se composera de trois écrivains, désignés conjointement par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et la Faculté des lettres de l'Université de Montréal.

LE CHEF DU SECRETARIAT.

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 31 décembre 1923
Prix décharge à Fort William ou Port Arthur

Grains	Mardi 25 Dec.	Merc. 26 Dec.	Jeudi, 27 Dec.	Vendi. 28 Dec.	Samedi 29 Dec	Lundi 31 Dec.
Blé No. 1 Nord	Marché fermé	.91[illegible]	.92	.92[illegible]	.93[illegible]	
2 Nord		.88[illegible]	.89	.89[illegible]	.90[illegible]	
3 Nord		.83[illegible]	.84	.84[illegible]	.85[illegible]	
Avoine 2 CW		.36[illegible]	.36[illegible]	.36[illegible]	.37[illegible]	
3 CW		.33[illegible]	.33[illegible]	.33[illegible]	.34[illegible]	
Orge 3 CW		.59[illegible]	.60[illegible]	.63[illegible]	.63	
4 CW		.54[illegible]	.55[illegible]	.58[illegible]	.58	
Lin 1 NW		1.98	1.98	1.98	2.00[illegible]	
2 CW		1.94	1.94	1.94	1.96[illegible]	
Seigle 2 CW		.64[illegible]	.64[illegible]	.64[illegible]	.66[illegible]	
Prix sur voie (Track)						
Base Blé No. 1 Nord		.91[illegible]	.91[illegible]	.92[illegible]	.93	
Avoine 2 CW		.36[illegible]	.36[illegible]	.36[illegible]	.37	
Orge 3 CW		.53[illegible]	.53[illegible]	.53[illegible]	.55[illegible]	
Lin 1 NW		1.98	1.98	1.98[illegible]	2.00[illegible]	
Seigle 2 CW		.64[illegible]	.64[illegible]	.65[illegible]	.66[illegible]	
Options						
Blé Decembre	Marché fermé	.91[illegible]	.92	.92[illegible]	.93[illegible]	
Mai		.97[illegible]	.97[illegible]	.98[illegible]	.99	
Juillet		.99[illegible]	.99[illegible]	1.00[illegible]	1.00[illegible]	
Avoine Decembre		.36[illegible]	.36[illegible]	.36[illegible]	.37[illegible]	
Mai		.40[illegible]	.40[illegible]	.41	.41[illegible]	
Juillet		.41[illegible]	.41[illegible]	.41[illegible]	.42[illegible]	
Orge Decembre		.59[illegible]	.60[illegible]	.63[illegible]	.63	
Mai		.56[illegible]	.56[illegible]	.56[illegible]	.58[illegible]	
Lin Decembre		1.98	1.98	1.98	2.00[illegible]	
Mai		2.05	2.04[illegible]	2.05[illegible]	2.07[illegible]	
Juillet		2.05[illegible]	2.05[illegible]	2.05[illegible]	2.08	
Seigle Decembre		.64[illegible]	.64[illegible]	.64[illegible]	.66[illegible]	

L'Oeuvre du Bon Pasteur

La charité du Christ est inépuisable. Elle se révèle en ces oeuvres multiples nées d'une pensée surnaturelle et penchées, pour les secourir, sur toutes les misères de la vie. Telle entre toutes l'oeuvre du Bon-Pasteur. Quel beau nom! et quelle chose plus belle encore! car c'est vers les pauvres malheureuses que la passion a jetées hors de leur famille et de leur rang social, dans la boue de la rue, pour ainsi dire, que sont dirigées les miséricordieuses activités de cet institut. Qui dira toutes les âmes arrachées par elles à une vie de débauche et de désespoir, à la perdition éternelle! Mais au prix de quels sacrifices, de quels renoncements, de quelle sainteté!

Cette brochure ne fait qu'entr'ouvrir quelque peu la lourde porte qui ferme aux yeux du monde les mystères du cloître où se dévouent les religieuses du Bon-Pasteur, mais quelles merveilles on y aperçoit déjà, merveilles de piété, de générosité, d'amour de Dieu et du prochain! Seule la religion catholique peut produire de telles oeuvres, et c'est pourquoi les pages qui les racontent sont apologétiques autant qu'historiques. On ne saurait trop les répandre.

La brochure ne se vend que 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent, $50.00 le mille. S'adresser à l'Action Paroissiale, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

LE MARCHE

31 DECEMBRE 1923

Bouvillons—	
Excellents	$5.00—$5.25
Bons	$4.25—$4.75
Moyens	$3.50—$4.00
Ordinaires	$3.00—$3.25
Bouvillons engraissés—	
De choix	$4.00—$4.25
Bons	$3.00—$3.75
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$3.50—$3.75
Bons	$2.50—$3.25
Boeufs—	
Bons	$3.00—$3.50
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taureaux—	
De choix	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.00—$1.50
Taures de boucherie—	
De choix	$4.25—$4.50
Assez bonnes	$2.75—$3.75
Taures à engraisser—	
De choix	$2.75—$3.00
Bonnes	$2.00—$2.50
Veaux—	
De choix	$5.00—$6.00
Bons	$3.00—$4.00
Ordinaires	$1.50—$2.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$3.00—$3.25
Bonnes	$2.25—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Pour conserves	$1.00—$1.75
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$6.50
Moutons ordinaires	$2.00—$4.00
Agneaux bons	$9.00—$11.00
Agneaux ordinaires	$6.00—$8.00
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$8.52½
Porc épais	$7.75
Lourds	$6.75
Très lourds	$5.75
Porc d'étal	$7.25
Légers	$7.00
Inférieurs	$3.75
Truies No 1	$5.75
Truies No 2	$4.75
Verrats	$3.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .39
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .50
Premiers	$ .47
Seconds	$ .25
Fêlés	$ .18
Pommes de terre—	
Nouvelles. Le minot	$ .75—$.90
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.37½
2 sacs de 49 livres	$3.42½
4 sacs de 24 livres	$3.52½
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$3.37½
2 sacs de 49 livres	$3.42½
4 sacs de 24 livres	$3.52½
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$3.37½
2 sacs de 49 livres	$3.42½
4 sacs de 24 livres	$3.52½
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$3.37½
2 sacs de 49 livres	$3.42½
4 sacs de 24 livres	$3.52½
Alimentation—	
Son. La tonne	$23.00
Gru. La tonne	$25.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.75
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$16.00
Mil. No 2	$14.00
"Red Top" No 1	$11.00
"Red Top" No 2	$10.00

LA JOURNEE DE L'ASSOCIATION À TRAVERS LE MANITOBA

BRUXELLES

Percepteurs: J.-L. Macault et A. ...

... Hacault	$ .50
... Gaurher	.50
... Chapelaine	.50
... acher	.50
P. Adam	.50
... hur Hutlet	.50
... Mangin	.50
... Hutlet	.50
Adolphe Letleyen	.50
... soré Baccus	.50
J. Boyon	1.00
... Magin	.50
Arthur Rouire	1.00
Emile Mangin	1.00
Célestin Nicolas	.25
A. Baccus	.50
Auguste De Pape	1.00
... oyon	.50
... ant	.50
... rosiers	.25
... Hacault	2.00
A. Potvin	.50
... Puncelet	.50
J. Dourgrouck	.25
... Devos	.25
Les RR. Soeurs	15.00
Mme Nérinckx	.50
Abbé Heynen	2.00
Mlle L. Hacault	1.00
... Dexteur	1.00
Mme Renaud	.50
A. Chabot	1.00
... Lanouette	.5
... Simoens	1.00
Camille Schumacher	.5
N. Dubuc	.25
Total	$3...

AUBIGNY

Perceptours: J. Pelland, Louis P... T. Marcoux, abbé J.-A. Beaudry

... Miron	$ .50
... Bisette	
... Bisette	.25
D. Kerbrat	.2
... Coillon	1.0
... Guillon	2.5
... Palud et fils	2.50
H. Hébert	
E. Bartelette	1.0
G. Robert	1.0
... P. Bartelette	1.0
H. Mousseau	.50
Charles Ritchot	1.0
Narcisse Girouard	1.00
Pierre Hébert	1.00
Noël Chartier	1.00
John Daniduck	1.00
John Pistowka	1.00
Joseph Pelland	1.00
C. Nolette	1.00
Emile Robert	3.00
Hector St-Onge	1.00
Hormidas St-Onge	1.00
Wilfrid Laferrière	.50
James Fraser	1.00
Victor Mansainon	.50
Mme J. Hébert Baillargeon	1.00
Wilfrid Courcelles	1.00
A.-J. McDonald	1.00
Prosper L'Heureux	.50
Eugène Bilodeau	1.00
Mlle Célina Verrier	1.00
Mlle Odile Lévêque	.10
Edouard Bouchard	.50
... Graveline	.50
L. Laferrière	.50
D. Bouchard	.50
N. Clément	
Geo. Parneault	.50
G. Mousseau	.50
O. Roy	.25
T. Marcoux	1.00
Ema. Nolette	1.00
Jos. Durand	.50
Joseph Robert	1.00
E. St-Onge	.50
Philippe Laferrière	1.00
Victor Laferrière	.50
Alfred Chartier	1.00
Abbé J.-A. Beaudry	2.20
Total	$51.00

LA SALLE

Percepteurs: P. Couin, A. Daoust, A.-G. Forest.

Pierre Simard	$ .50
Hector Tellier	.50
Anonyme	2.00
J.-B. Desgagner	1.00
Alexandrine Desgagner	.10
Albert Desgagner	.50
Albert Chaze	1.00
Paul Lemaire	1.00
Zéphirin Lagacé	.50
Louis Goffard	.50
Alfred Cormier	1.00
A.-G. Forest	2.00
A. Lapointe	.50
Dolphis Lagacé	1.00
Arthur Raph	.50
Mme Arthur Raph	.50
Ph. Cormier	1.00
Louis Hogue	1.00
Albert Girardin	.30
Albert Bonneteau	.25
T. Gouin	1.00
A. Rochon	.25
Mlle A. Rochon	.25
Hormisdas Comeau	1.00
Gaston Hubruh	.25
Napoléon Gauthier	.25
Philippe Comeau	.50
P. Comeau	.50
Callixte Comeau	.50
J.-E. Rochon	.50
A. Lanoix	1.00
F. Lanoix	.25
Jos. Comeau	.50
Arthur Girardin	.40
Mme Dolphis Lagacé	1.00
D. Cormier	1.00
Alb. Carignan	.25
Albert Cormier	1.00
S. Lapointe	.25
Jos. Cormier	.25
Roméo Levasseur	.50
Arsène Daoust	1.00
M. l'abbé E. Halde	2.00
Mme A. Halde	1.00
Mme Vve M. Cormier	1.00
C. Cormier	1.00
Total	$...

SAINT-LEON

Percepteurs: A. Labossière, O. Leblanc, F. Grenier, X. Rondeau, N. Jubinville, H. Payette, G. Rondeau, O. Rondeau.

M. l'abbé Straub	$5.00
Odila Gareau	2.00
Jérémie Rondeau	1.00
... Labossière	1.00
J. ...	.50
...	.25
Jacob Labossière	.50
Félix Grenier	.50
Xavier Rondeau	.50
Pidras Payette	
Joseph Dion	1.00
Jos.-Ed. Labossière	1.00
Omer Leblanc	1.00
Antoine Labossière	1.00
Mme Vve Kern	.50
... Payette	.50
Mme Vve Fred Lafrenière	.50
... Boisvert	1.00
André Colbe	1.00
... Johnston	1.25
... Ad. Labossière	1.00
Adolphe Labossière	1.00
Isidore Labossière	1.00
Onésime Rondeau	1.00
Georges Rondeau	1.00
Lazaire Labossière	.50
Les RR. Soeurs	1.00
Télesphore Rondeau	.25
Robert Rondeau	.25
Jules Rondeau	.25
Arthur Gareau	.50
Natalie Labossière	2.00
Jos.-A. Beaulieu	1.00
... Gagnon	1.00
Henry Payette	1.00
Narcisse Jubinville	1.00
Jos. Landreville, jr	1.00
Edmond Nicholot	1.00
Jos. Labossière, sr	1.00
Total	$37.35

FANNYSTELLE

Percepteurs: M. Arnal, J.-E. Guyot, ... Arnal, P. Painchaud.

... l'abbé Deslandes	$5.00
Omer Cyrenne	.50
Onésime Bourque	.50
... Dureault	.25
... Côté	.50
... Gauthier	1.00
... Piché	.25
... Poché	.50
... Arnal	1.00
Arthur Régi	.50
... Painchaud	.50
... Painchaud	.50
Alphège Lavigne	.50
Henri Meilleur	1.00
... Lavigne	.50
Alcide Lespérance	1.00
Eudore Dureault	.50
... Barrette	2.00
... Guilbault	2.00
Henri Piché	2.00
... Soeurs	7.60
Georges Morissette	.25
Alfred Hamel	1.00
J.-J. Black	.50
Marcel Arnal	5.0
... Arnal	2.00
Henri Arnal	1.00
A. Désilets	.50
Omer Boisvert	.50
Achille Morissette	.50
H. Godin	.50
A. Piché	.75
Oscar Cyrenne	1.00
E. Cyrenne	.50
G. Ménard	.50
Alphonse Poirier	2.00
Onésiphore Hamel	.50
Fred Boucher	1.00
Almire Arnal	1.00
Mme Adrien Désilets	1.00
Ulric Coulombe	1.00
E. Délude	1.00
Etienne Poitras	1.00
Ernest Désilets	1.00
Albert Piché	.25
Marcel Mollot	1.00
Emile Guyot	1.00
Total	$51.75

ILE DES CHENES

Percepteurs: W. Hallama, R. Beauchemin, F.-X. Lavoie, Georges d'Auteuil.

P. Lavallée	$2.00
André Beauchemin	.25
R. Trudeau	1.00
Ed. Dumaine	.50
Ad. Carrière	.50
David Guichon	.25
Alf. d'Auteuil	1.00
A. Colle	1.00
Noé Dumaine	1.00
Thos. Lacroix	.50
Th. Trudeau	1.00
Henri Trudeau	1.00
G. d'Auteuil	1.00
W. Hallama	1.00
Ernest Dumaine	.50
Alfred Brul...	.50
Famille Rivard	5.00
Ed. Beaudet	1.00
Guillaume Carrière	1.00
Jos. Trudeau	.50
Ernest Pednaud	1.00
Arthur Trudeau	1.00
Paul Trudeau	1.00
Georges Trudeau	1.00
Daniel Carrière	1.00
Marie Carrière	.10
B. Carrière	.10
Théo. Trudeau	1.00
Avila Lacroix	.50
B. Cyr	2.00
B. Saint-Amant	5.00
Robert Beauchemin	1.00
Albert Carrière	2.00
Total	$37.20

SAINTE-AGATHE

Percepteurs: E. Lapalisse, A. Lemoine, J. Dorge, A. Beaudoin, L. Toupin, E. Joyal, A. Toupin, Théo. Joyal, H. Lacerte.

Louis Toupin	$4.0
Tancrède Gauthier	1.0
Albini Toupin	2.0
Léo Peloquin	1.0
...	5.00
Euclide ...	.50
Théobald Joyal	5.00
Alexandre Brémault	1.00
Télesphore Robert	1.00
Adolphe Lemoine	1.0
Henri Ouimet	.25
Alfred Ouimet	.5
Mme Alfred Ouimet	.25
Albert Hébert	.5
Ferdinand Gratton	5.00
Fortunat Gratton	1.00
... Garet	1.00
... Pelletier	.25
... Edouard Dumesnil	.50
Joseph Lapointe	1.00
... Dorge	1.00
Mme Pierre Lemoine	
...	
... Arthur Lapointe	
Albert St-Onge	
Joseph St-Onge	
Pierre Beaudoin	
Hormidas Bellerive	1.00
Pierre Gauthier	
Rose Gauthier	
Mme Horace Robert	
M. l'abbé Rocan	
Anne Courcelles	2.00
... Ferdinand Gauthier	
... Brodeur	1.00
Jean-...at Bilodeau	2.00
J.-B. Tucker	1.00
Hug. Bilodeau	1.00
... Lapalisse	1.00
... Péloquin	1.0
J. Calvez	1.0
Lucien Bourassa	5.00
Paul Péloquin	.50
... Péloquin	.50
Martial Fenez	.50
Ernest Courcelles	2.00
... Courcelles	.25
Mme J.-B. Courcelles	1.00
Philippe Gauthier	.50
Louis Fenez	.50
Fernand Blampain	.50
Demetri Boycnuk	1.00
Marcel Brémault	1.00
Fred Pollick	.50
Cornelius Connelly	1.00
Ernest Joyal	.50
Félix-Alf. Dorge	.50
... Alarie	2.00
Arthur Gratton	1.00
Albert Lambert	2.00
Félix D. Lemoine	1.00
Omer Joyal, sr	.50
Arthur Lemoine	1.00
Joseph Lemoine	1.00
Clovis Beaudry	1.00
Albéric Lemoine	1.00
Georges Péloquin	.50
Arthur Péloquin	.50
Wilbrod Verrier	
Mlle Annie Ouimet	1.00
Edgar Lemoine	1.00
Donat Joyal	2.25
Louis Lemoine	1.00
Albéa Dorge	1.00
Calixte Wery	1.00
Théophile Joyal	1.00
Joseph Joyal	1.00
Edmond Guertin	2.00
... Olivier, jr	.25
... T. Ballard	1.00
Stanislas Fontaine	1.00
David Fontaine	1.00
Edmour Fontaine	20
... Beaulieu	1.00
Damase Delorme	
... Beaudoin	
Josaphat Dorge	1.00
... Courcelles	.50
Stanislas Toupin	
Antonio Toupin	1.00
Pacifique Courcelles	
Total	

SAINTE-ELIZABETH

Percepteurs: H. Bellerive, Octave Bérard, H. Fontaine.

Henri Fontaine	
Odilon Desaulniers	
Albert St-Godard	
Herman St-Godard	
Onésiphore Trudel	
W. Desaulniers	
Napoléon Fontaine	
Ernest Jeanson	
M. l'abbé Mireault	
Mlle P. Leblanc	
Jos. Leblanc	
A. Cléroux	
... Marie	
A. Marion	
Noé Lachance	
E. Génetz	
... Valcourt	
A.-D. Marion	
... Dupuis	
... Dupuis	
M. Duprey	
Z. Lemire	
Octave Bérard	1.00
... Lussier	.50
... Marion	.50
H. Bellerive	1.00
Total	$19.75

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

STE-ANNE DES CHENES

Le grand événement du jour pour nous, est, sans contredit, le retour du R. P. Antoine Chalumeaux, curé. Ce révérend Père quittait Notre-Dame de Lourdes le 4 avril; il nous revient le 21 décembre; c'est donc huit longs mois d'absence. Ce retour marque presque une époque, vu que le Curé est le personnage principal. Nous avons voulu, pour cela, relever notre réception par une soirée récréative et musicale, puisque la saison d'hiver ne permet guère une organisation extérieure à l'arrivée même. Le dimanche, 23, eut lieu l'accueil festival officiel. L'orchestre était là avec sa musique joyeuse, harmonieuse.

Avant que la pièce commence, un syndic, M. Pierre Charrière, lut une adresse où les sentiments suscités par la circonstance se trouvaient excellemment exprimés. La séance commença de suite. Les demoiselles avaient préparé "La Tante Mirotton". Elles s'en tirèrent parfaitement. La Tante — Mlle Analda Robitaille, — qui tenait le rôle principal, réussit à merveille. Les autres, Mlles Lafrenière, Robitaille, Monchamp, Augert, Galliot méritent des éloges abondants.

Comme tout était à la joie, on avait exclu du programme le dramatique. L'exécution du "Docteur Mitdeuil" dialogue désopilant, avait été confiée à deux bons acteurs, Albert Augert que nous connaissons avantageusement, et Jean Delaquis. On goûta cette saynète bien déclamée. Vint le tour d'une chanson bretonne que Mlles Analda Robitaille et Rita Lafrenière exécutèrent, vêtues en Bretonnes avec sabots, en imitation du groupe ... L'assemblée les redemanda.

Il se faisait tard. Le R. Père Antoine remercia en quelques mots sentis pour tout ce qui s'était fait et dit dans cette soirée, et annonça qu'il se rendrait volontiers à ce qu'on lui demandait, à savoir: une conférence sur son voyage avec force détails sur ce qu'il a vu et sur les événements d'Europe.

La salle était comble. Les familles de la paroisse étaient largement représentées. On remarqua aussi quelques personnes venues de Saint-Claude, Saint-Lupicin, Saint-Léon, Somerset et Bruxelles pour saluer le retour du R. Père, leur ami particulier.

* * *

La fête de Noël fut remarquable cette année comme température et assistance aux offices. Les communions ne finissaient plus à la messe de minuit. Le cantique "Minuit, chrétien" fut chanté avec entrain par M. Nap. Lamoureux.

* * *

Je devrais signaler de même notre fête patronale, l'Immaculée Conception, laquelle nous amène chaque année les fêtes de l'illumination ... en l'honneur de Marie Immaculée ... imitation de la grande ville de Lyon, France ...

...

VASSAR

Le dimanche 16 décembre, nous avions la visite, depuis longtemps attendue, de M. l'abbé Normandeau, prêtre-colonisateur, qui a fait l'office de curé en l'absence de M. l'abbé Bouvet, curé, qui était à Woodridge, et de M. l'abbé McDougall, en traitement à Saint-Boniface.

Nous sommes reconnaissants à M. l'abbé Normandeau des conseils et avis désintéressés qu'il a bien voulu nous donner, ainsi que de son expérience comme missionnaire colonisateur. Nous serons toujours prêts à seconder les nobles causes et les efforts faits en vue d'arriver à des résultats pratiques, dont le premier est d'avoir un prêtre résident le plus tôt possible pour notre plus grand bien spirituel et pour l'organisation de nos forces et leur multiplication par la colonisation. Avec quelques bonnes familles de plus, avec notre église neuve, pimpante, avec le dévouement connu et admirable de notre faible population, sous la houlette ferme et patriotique de nos pasteurs, nous devrions être sous peu une paroisse, une vraie paroisse avec son curé résident. C'est le voeu que tous ensemble nous essaierons de réaliser en l'an de grâce 1924!

* * *

Partie de cartes

Pas assez de tables pour satisfaire les joueurs désireux d'encourager une belle et grande oeuvre, mais on ne s'y fera plus prendre à l'avenir! Beaucoup d'entrain, d'animation et surtout beaucoup d'ambition pour gagner les magnifiques statues offertes en prix. Par ailleurs, beaucoup d'humilité et de résignation aux malheureux gagnants des prix de consolation.

Félicitations aux premiers et sympathies aux derniers! Résultat de la soirée, goûter y compris: $77.00. Qu'en dites-vous? Qu'en pensez-vous?

SAINTE-AMELIE

Partie de cartes

Les jeunes sont en train d'organiser une soirée récréative pour le ... Il y aura outre le jeu de cartes plusieurs autres choses qui feront ... intéressante. Comme cette soirée est la première cette année, nous espérons que nos amis ne trouveront pas que nous sommes extravagants ...

...

Il pouvait à peine respirer tant il souffrait de l'asthme, ... un homme qui, après plusieurs années de souffrances, trouva un complet soulagement en employant le remède pour l'asthme du Dr Kellogg ...

...

Elle les recommande a tous ceux qui souffrent

Elle chante les louanges des Pilules pour les Rognons de Dodd

Une dame de Québec est maintenant forte et en santé, grâce aux Pilules pour les Rognons de Dodd

Saint Henri, P. Q., 31 décembre (Spécial). — La valeur des Pilules pour les Rognons de Dodd est démontrée par la déclaration de Mme Roch Martel bien connue ici.

"Après cinq ans de souffrances dans le dos et la partie inférieure de mon corps je fus obligée de prendre le lit. Je résolus d'essayer les Pilules pour les Rognons de Dodd. Trois boîtes me rendirent une bonne santé. Je suis maintenant forte et vigoureuse et je les recommande à tous ceux qui souffrent."

Ce sont des déclarations de ce genre qui ont fait des Pilules pour les Rognons de Dodd un remède de famille à travers tout le Canada.

Quatre-vingt-dix pour cent des malaises dont souffrent les femmes proviennent de rognons faibles ou malades. Ce sont ces organes qui expulsent toutes les impuretés, tous les germes de maladies du sang. S'ils n'accomplissent pas ce travail les impuretés restent dans le sang et se déposent par tout le corps. On en voit les résultats dans la faiblesse, la tristesse, la nervosité, les maux de tête, les maux de dos, l'hydropisie et les rhumatismes.

Les Pilules pour les Rognons de Dodd frappent exactement au siège du mal, les rognons. Demandez à vos voisins si tous ces ennuis ne peuvent pas être évités en se servant des Pilules de Dodd pour renforcir les rognons.

SAINT-CLAUDE

Dimanche, on avait lieu à la salle paroissiale une grande conférence par notre missionnaire-colonisateur, M. l'abbé Normandeau, aidé et soutenu de M. ... Villeneuve, ... et instructeur agricole du département de l'Agriculture.

Devant un auditoire nombreux autant que sympathique, ces deux messieurs ont traité de la question vitale de la culture mixte et de l'organisation pour la vente des produits de la ferme.

Les félicitations et les encouragements n'ont pas manqué à ces vaillants lutteurs qui maintiennent haut et ferme le drapeau de nos libertés civiles, nationales et religieuses, au milieu de populations étrangères dans ce coin de pays manitobain.

Tandis que tout autour on a ... enregistrer de trop nombreuses défections, ici on a su se cramponner au sol et en tirer sa subsistance, grâce à la méthode de culture mixte qui est en honneur et à l'esprit d'entente et d'union qui règne dans la paroisse.

Merci à vos visiteurs qui nous ont apporté l'encouragement et le réconfort moral; leurs avis et conseils ... sur un terrain bien préparé.

FANNYSTELLE

Parties de cartes

... les Fravette ... partie ... Seize tables bien remplies.

Mll ... Jeanne M... Guilbault ...

...

... M. Marcel Mollet ... le commerce ...

A la messe de minuit ... les cantiques ... Les Anges dans nos campagnes ... Quelle est belle ... catholicisme!

HAYWOOD

Dimanche dernier, nous avons eu la visite de M. l'abbé ... Le sermon ... notre peuple ... coin de pays. ... sous nos yeux ... du pays ... dicateur à sa ... de patriotisme.

Le reste chez nous ... notre mot d'ordre, surtout ... actuelle où tant de ... quittent le pays ...

Inutile de dire que ... à qui de droit ne furent pas ... pour les paroissiens de Saint ... ont su et pu, malgré ... dernières années ... devenues nécessaires à leur ...

Après la messe ... au cours de l'... 1924.

SAINT-LEON

La gent écolière ... aux ... de ...

Grade IX. — ... Béatrice Boyer, 80; Alice ... Germaine Labossière ... anglais: Estelle Boyer, 84 ... vert, 81 ...

Grade VIII. — ... Delvina Rondeau, 82; Antoinette ... deau, 76; Imelda Rondeau ... anglais ... Imelda Rondeau ... deau, 74.

Grade VI. — Marcel Rondeau ... Joseph Grenier, 74; Evangéline ... te, 74.

Grade V. — Rosa Labossière ... Eveline Lussier, 72; Georgette Boyer, 72; Bertha Lafrenière ... Labossière, 69.

Grade IV. — ... Rondeau, 98; Alberta ... 96; Clémentine Nivon ... anglais: Alberta ... nette Labossière, 80 ... Rondeau, 82.

Grade III. — ... Martel, 76 ...

NOS LECTEURS TROUVERONT EN DERNIERE PAGE LES NOUVELLES DE SAINT-BONIFACE

DUSSELDORF. — ...

Les moissonneurs ... blâmés par un compatriote

...

Un conte par semaine

LA ROBE DE LAINE

[illegible]

[illegible]

CHRONIQUE

Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

[illegible] Mais, bien qu'il souffrit aussi de n'avoir pas revu [illegible] à travers [illegible] gagner quelques [illegible] au divin Fugitif.

Or, Dieu avait eu pour agréable l'abnégation de son serviteur. Il reservait une récompense [illegible] qui n'en cherchait point. Comme Jésus croissait [illegible] sur la terre de l'exil, Marie un jour dit à Joseph

[illegible]

re était proche, il s'endormit dans la paix des justes. Car il était de ceux dont la foi magnifique n'a pas besoin de preuves et dont la récompense est grande parce qu'elle n'est pas de ce monde.

Marie-Amélie PAGET.

LES TROIS ROIS

[illegible]

QUERELLE AUTOUR DES "POCHES"

Dernièrement, un chroniqueur de la presse parisienne se permettait cette boutade: "Je croirai à l'avenir politique des femmes, le jour où elles auront des poches". Conclusion d'une malicieuse charge contre le sac à main, cette petite valise portative dont est toujours embarrassée la femme.

Un autre ironiste a développé la même idée par contraste, en détaillant les multiples avantages des 13 ou 17 poches que tout honorable citoyen doit compter dans son complet, dernier [illegible]. La poche fournit des indices précieux sur la personnalité d'un individu, prouve la supériorité de l'homme et, enfin, dans notre siècle d'affaires, elle prend une importance de symbolisme: on a les poches garnies, on met douloureusement la main à la poche, on "empoche", etc. Bref, vive la poche qui est une des grandes conquêtes du costume moderne masculin!

Là-dessus, est venue la riposte, assez vive d'une féministe. Après une brève défense du sac à main, elle prend l'offensive et bravement.

Voyez plutôt:

D'abord le sac à main. Voulez-vous me dire ce que vous feriez dans la rue de vos deux bras ballants comme des ailerons de pélican, si vous n'aviez pas quelqu'objet qui en alourdisse l'extrémité? Les hommes, face à ce problème, ont adopté la canne. Je ne vois pas clairement dans ce choix le triomphe de leur sens pratique. — Ils ont 13 poches, dites-vous? Alors je comprends pourquoi, ayant à atteindre leur porte-monnaie, ces messieurs [illegible] déboutonnent leur pardessus, ouvrent ce [illegible] leur [illegible] afin de passer la main [illegible] la fente externe de leur pantalon. Je comprends aussi pourquoi, cherchant un objet sans place précise [illegible] leur armoire ambulante, ils [illegible] toutes les hauteurs passant [illegible] par ci, deux par là, avec l'air [illegible] un peu de singes qui s'épucent...

Pour achever l'attaque, la fusée du [illegible], éclairant l'étalage de la toilette de "Monsieur" qui ne comprend pas moins de 32 colifichets...

La querelle n'est pas méchante. C'est [illegible] d'esprit français, en [illegible]. Pas plus. Et ce [illegible].

UN SAUT DE PLUS DE MILLE PIEDS DANS LE VIDE

Il est accompli par une jeune Française pour expérimenter les petits parachutes pour avions

[illegible]

maintient l'appareil fermé. Elle l'a fait avec calme. Le parachute s'est déployé. Et Mlle Collin a réussi cette démonstration décisive.

Ses impressions? Aucune.

Pas d'émotion... La fuite dans l'espace, la tête la première... Quelques pirouettes... La minute terrible où tout se joue... Rien du fameux choc à la traction, absolument rien... La sensation très douce, au contraire, d'être tout à coup suspendue dans le ciel... la descente... l'arrivée au sol, debout, sur les invariables talons Louis XV.

Mlle Collin, qui est infirmière, et qui se consacre à temps perdu à ce qu'elle appelle modestement les "expériences nécessaires", vient de faire une démonstration du plus haut intérêt.

Inutile de dire que la courageuse parachutiste a été vivement complimentée par tous les témoins de sa descente...

Il reste à conclure. J'y renonce. Sur la foi des chiffres, des x, des y, des formules, j'eusse parié voir Mlle Collin — se jetant, à 180 kilomètres à l'heure, avec un minuscule parachute n'ayant rien de commun avec les grands parachutes de ballon ou les grands parachutes des avions de meeting, — j'eusse parié la retrouver en petits morceaux. Voilà qu'elle est tout entière.

RECETTES

Poulet à la Bohémienne

Prendre un poulet gras; après l'avoir vidé, plumé, flambé, troussé, l'assaisonner de sel et poivre, puis le farcir avec du riz cuit dans du bouillon et mélangé avec des champignons blanchis et hachés et un quart de pâté de foie de porc. Assaisonner cette farce de paprika et y ajouter, en l'écrasant avec une fourchette, un gros morceau de mie de pain, trempé dans du lait. Envelopper le poulet ainsi farci de bardes de lard. Le mettre dans une casserole avec du beurre — très peu — couvrir la casserole et faire cuire à l'étouffé tout doucement. Quand le poulet est bien cuit, déglacer le fond avec une cuillerée à bouche [illegible] de cherry brandy. Passer [illegible] à l'étamine ou au chinois, y ajouter un grand verre de crème fraîche et épaisse, en napper le poulet et servir le reste dans la saucière. Le poulet cuisant à l'étouffé et dans les bardes de lard ne doit pas prendre couleur.

Compote de melon

Enlever la partie supérieure d'un melon bien mûr, débarrasser le melon de graines et pépins. Retirer toute la chair qui sera coupée en dés et mélangée avec la même quantité de fraises des bois, de sucre en poudre et de [illegible]. Laisser mariner le tout dans un endroit frais ou sur la glace pendant deux heures. Pour servir, remettre cette compote dans la croûte du melon façonnée en forme de coupe.

Clous fumants

Rien de plus facile que de fabriquer [illegible] espèces de petits cônes qui répandent une odeur agréable et parfument l'air des appartements.

Voici une recette facile à faire chez [illegible], 2 parties; baume de tolu [illegible]; santal citrin, 1; charbon de bois léger, 26; nitre, 2; mucilage de gomme adragante, quantité suffisante pour amalgamer le tout. Pulvérisez toutes ces substances et faites-en une pâte ferme avec la gomme adragante que vous aurez fait dissoudre dans l'eau après l'avoir passée à travers une mousseline.

Préparez vos petits cônes en forme de pain de sucre très pointu pour les allumer facilement et laissez-les sécher.

Une autre formule aussi facile à préparer est: benjoin, 16 parties; baume de tolu, 4; santal citrin, 4; laudanum, 1; charbon de bois léger, 48.

Pulvérisez également ces substances en y ajoutant 2 parties de gomme arabique, et une partie de gomme adragante.

L'EVANGILE

Epiphanie de Notre-Seigneur

(S. Matth., II, 1-12)

Jésus étant né à Bethléhem, ville de Juda, aux jours du roi Hérode, des mages vinrent de l'Orient à Jérusalem, et demandèrent: Où est le Roi des Juifs qui vient de naître? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. A cette nouvelle, le roi Hérode se troubla et toute la ville de Jérusalem avec lui. Et, ayant rassemblé tous les princes des prêtres et les docteurs du peuple, il leur demanda où devait naître le Christ. Ils lui répondirent: A Bethléhem, ville de Juda, selon ce qui a été écrit par le Prophète: Et toi, Bethléhem, ville de Juda, tu n'es pas la moindre entre les principales villes de Juda; car c'est de toi que sortira le chef qui doit gouverner mon peuple d'Israël. Alors Hérode prit les Mages en particulier, s'enquit d'eux avec soin du temps auquel l'étoile leur était apparue, et les envoyant à Bethléhem, il leur dit: Allez, informez-vous exactement de cet enfant, et lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, afin que moi-même j'aille aussi l'adorer. Après avoir entendu ces paroles du roi, ils partirent; et en même temps l'étoile qu'ils avaient vu en Orient, se montrant de nouveau, allait devant eux, jusqu'à ce qu'étant arrivée sur le lieu où était l'enfant, elle s'y arrêta. Lorsqu'ils virent l'étoile, ils furent transportés d'une grande joie, et, étant entrés dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie sa mère, et, se prosternant, ils l'adorèrent. Puis, ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent pour présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe; et, ayant reçu en songe un ordre du Ciel de ne point aller retrouver Hérode, ils retournèrent dans leur pays par un autre chemin.

Calendrier de la semaine

Jeudi 3 janvier — Ste Geneviève.
Vendredi 4 — S. Rigobert.
Samedi 5 — S. Télesphore.
Dimanche 6 — Epiphanie de N.-S.
Lundi 7 — Sainte Famille.
Mardi 8 — S. Lucien.
Mercredi 9 — S. Honoré.

PETITS CONSEILS

Potage aux tomates

2 tasses de lait; 1 chopine d'eau chaude; 2 tasses ½ de tomates en conserve; 1 oignon moyen, tranché mince; 1 cuillerée à soupe de beurre ou substitut; 4 cuillerées à soupe de farine; 2 cuillerées à thé de sel; ½ cuillerée à thé de soude à pâte; 6 biscuits à l'eau, fendus.

Mettez fondre le beurre dans le dessus du bain-marie, ajoutez l'oignon, faites brunir environ cinq à huit minutes. Versez-y le lait et l'eau et mettez cuire au bain-marie. Mêlez la farine, le sel et le poivre avec un peu d'eau pour en faire une crème lisse; versez dans le lait en remuant, et laissez cuire environ quinze minutes en remuant de temps à autre. Faites chauffer les tomates avec le sucre; au point d'ébullition, ajoutez la soude à pâte et mêlez avec le lait épaissi. Au moment de servir, on met dans chaque assiette la moitié d'un biscuit sec, trempé à l'eau chaude.

Feuilleton de "La Liberté"

MON MARI

par Jules Pravieux

Numéro - - - - - 20

Il commença:

"Ceci est mon testament.

"J'institue pour légataire universelle de tous mes biens meubles et immeubles, madame (le notaire fit une courte pause et regarda Mme Pigonneau d'un oeil où pétillait la malice) Germaine-Etiennette-Françoise Manceau, épouse de M. Désiré-Antoine-Théophile Langlois propriétaire, demeurant à la Vignonnerie, commune de Vaudoisy."

— Et nous? fit impétueusement M. Pigonneau.

— Mais pourquoi nous a-t-on convoqués? dit, d'une voix étranglée, Mme Pigonneau dont la figure avait blêmi... Puisque cette dame a tout! ajouta-t-elle en me désignant.

— Votre tour viendra, madame, dit le notaire, faisant de louables efforts pour garder la gravité qui sied à ses augustes fonctions. Je continue la lecture du testament.

"La présente institution d'héritière universelle est faite par moi en faveur de Mme Germaine Manceau, femme de M. Désiré Langlois, à la condition qu'elle et son mari habiteront ma maison des Minières au moins pendant dix ans, et aux charges suivantes que je la prie d'acquitter:

"Je donne une somme de dix mille francs à M. le curé de Vaudoisy, qui voudra bien l'employer aux diverses oeuvres de sa paroisse.

"Une somme de dix mille francs également à l'oeuvre des Missions africaines du cardinal Lavigerie, dont le siège est à Alger."

— Peuh! pour des nègres! fit

dédaigneusement M. Pigonneau.

"Une somme de cinq mille francs, reprit le notaire, à la société centrale de sauvetage des naufragés, dont le siège est à Paris...

— De l'argent perdu! observa M. Pigonneau avec un haussement d'épaules. De l'argent pour des naufragés! Comme s'ils avaient besoin d'argent, une fois qu'ils sont à l'eau!

"Dix mille francs à la commune de Vaudoisy, qui voudra bien en distribuer les revenus, chaque année, aux familles les plus nécessiteuses.

— Quel gaspillage! fit Mme Pigonneau, qui trouvait son tour bien long à venir.

Ces arrêts agaçaient visiblement le notaire, il s'écria:

— Si on continue de m'interrompre...

— Lisez! monsieur, lisez! proféra Mme Pigonneau, qui s'agitait sur sa chaise en proie au délire de l'attente.

Le notaire reprit sa lecture:

"Une rente annuelle et viagère de mille francs à Mme Euphrasie Lenoir, demeurant à Verney, à qui je veux ainsi témoigner ma gratitude pour les soins dévoués qu'elle a donnés à ma mère malade, pendant les dernières années de ma vie.

"Je donne à M. Alphonse Pigonneau, propriétaire à Vaudoisy, le fusil de chasse de mon mari.

— Je ne chasse pas! fit M. Pigonneau, j'aurais mieux aimé...

— Il est un peu tard pour formuler vos désirs, monsieur, observa le notaire, qui me parait doué d'un assez joli tempérament de pince-sans-rire. Il poursuivit:

"Je donne à Mme Pigonneau, son épouse, pour la remercier de la sympathie qu'elle a bien voulu me témoigner, une montre en or, no 12,627, achetée chez Beyer, à Genève.

— C'est de l'or, fit Mme Pigonneau, mais le boîtier est en cuivre! Du toc! Je la connais, on ne m'attrape pas, moi!

"Une broche en forme d'étoile, avec rubis et pierre fine.

— Oh! interrompit de nouveau Mme Pigonneau, le diamant du milieu est faux! C'est du bluze!

"L'écrin qui est dans le tiroir de gauche du buffet de ma salle à manger et qui contient les couverts de table dont je fais usage chaque jour.

— C'est du ruolz! s'écria Mme Pigonneau.

Dans un accès d'indignation, elle s'était levée de sa chaise.

— Du ruolz! du ruolz! répétait-elle. On ne donne pas du ruolz pour remercier quelqu'un! Ça ne se fait pas! Mme Duménil ne sait pas vivre!

— Elle sait mourir! riposta le notaire, d'un petit ton narquois.

Jusque-là, Mme Pigonneau avait cru que tous ces petits dons n'étaient que des hors-d'oeuvre, que les gros morceaux allaient suivre. Lorsqu'elle entendit le notaire lire: "Fait, écrit, daté et signé de ma main en mon domicile..." elle connut l'immensité du désastre. Une crise de colère et de rage la saisit:

— Alphonse, dit-elle s'adressant à son mari, on se moque de nous! Du bluze! du ruolz! Prends ton panier et allons voir le cousin Guillon qui est si bon pour nous! En voilà un homme qui connait les convenances!

Ce M. Guillon était un brave homme de veuf, sans enfants, sans famille, mais non sans fortune, et que Mme Pigonneau n'avait pas encore cru jusque-là devoir s'adjuger comme cousin. L'inspiration lui en venait à l'instant même: elle ne demandait pas huit jours pour prouver à ce vieillard déprimé par l'âge qu'il avait dans les veines du sang des Pigonneau.

Tandis que son mari allait prendre dans un coin de l'étude le grand panier à couvercle qu'il avait laissé en entrant, Mme Pigonneau se dirigea vers la porte et sortit sans prononcer un mot. M. Pigonneau se passa au bras le panier, et s'adressant au notaire:

— Monsieur Ramot, demanda-t-il, quand faudra-t-il venir chercher les couverts, et le reste?

— Oh! fit le notaire, comme le testament est olographe, il

faut attendre que le tribunal ait ordonné l'envoi en possession!

— Mais rien ne presse! m'écriai-je. M. Pigonneau se servira de ses couverts d'argent quand les pauvres du pays s'inviteront à manger la soupe chez lui!

Sans se croire tenu de donner la réplique à ces paroles poivrées d'ironie, M. Pigonneau quitta la pièce et rejoignit sa femme dans la cour. Par la fenêtre, nous les regardions s'éloigner. Le spectacle était attristant, douloureux, sinistre, de ces deux vieillards, condamnés par le plus intraitable des vices à emprunter des légumes, des cousins, à tout emprunter toujours, en attendant venir la mort. Et que pourraient-ils donc lui emprunter à cette gueuse qui prend tout et ne donne rien?

Dès que nous fûmes remontés en voiture, Désiré me dit:

— Tu as entendu, Mme Duménil nous fait une obligation d'habiter les Minières. Comment maman prendra-t-elle la chose?

— Ah! pour ça, je ne me charge pas de la lui faire accepter, mais je ne te cacherai pas que je l'approuve! Tu sais, Désiré, chacun chez soi et la paix pour tous!

— J'essaierai, dit mon mari.

Tandis que Désiré était auprès de sa mère, je songeais à cette obligation qui nous était imposée d'habiter les Minières au moins pendant dix ans... Je reconnaissais bien là l'actif bon sens de Mme Duménil. En inscrivant cette condition dans son testament elle n'avait point obéi à quelque caprice égoïste de vieillard, non, c'était pour moi, pour que je fusse soustraite à la tutelle de Mme Langlois qui, jusqu'ici, avait pesé sur ma vie.

Mme Duménil, bien qu'elle ne me l'eût jamais dit et, qu'au contraire, elle m'eût morigénée lorsque je venais lui porter mes griefs, savait que si la cohabitation d'une belle-mère et d'une bru est à l'ordinaire la cause de plus d'un conflit d'attributions, avec une petite personne de mon espèce, qui aime son indépendance, et une belle-mère du modèle Langlois, ce ne pouvait être que l'état de guerre, la crise perpétuelle comme en tant de ménages où règne un éternel "raffut".

La condition inscrite par elle devait devenir pour moi un moyen honorable d'échapper au despotisme, ou, pour parler comme un livre, ma charte d'affranchissement. Oui, mais je prévoyais une résistance opiniâtre, désespérée de la part de belle-maman que je savais rebelle à la résignation! Désiré était à assiéger sa mère depuis une heure et sans doute elle refusait de se rendre. Même, c'était vraisemblable, elle cherchait à le gagner. S'il allait succomber! Il ne revenait pas. Je songeais sérieusement à lui porter secours, lorsqu'il parut.

— Ç'a été dur! dit-il sur le ton d'un soldat qui revient d'une chaude bataille, mais enfin maman accepte. Elle accepte, mais à une condition!

— Laquelle?

— Que tous les jours nous allions l'embrasser!

— Accordé! m'écriai-je. Va dire à ta mère que c'est convenu!

Et je prenais cet engagement le coeur léger. A quoi m'exposais-je? A recevoir un baiser hygiénique et reconstituant trois cent soixante-cinq fois l'an! Et qu'aurais-je en échange? La liberté, le droit de vivre en paix, seule avec mon cher Désiré! Le bonheur vaut bien une friction!

Pour que fût moins amer le breuvage que son fils venait de lui offrir, il fut entendu, entre Désiré et moi, que nous annoncerions à belle-maman, le jour même, un grand événement qui se préparait. Mme Langlois déjà mère, belle-mère, allait pouvoir joindre à ces deux titres un autre qu'elle convoitait: celui de grand'mère. Comme précisément, papa dinait, ce soir-là, à la Vignonnerie, il fut convenu que Désiré leur apprendrait à tous les deux l'heureuse nouvelle. Ce serait leur dessert.

A la fin du repas, Désiré, s'adressant à sa mère et à papa, dit résolument:

— A vous, mon cher beau-père, et à toi, maman, je vous demanderai dans quelques mois de vouloir bien être parrain et marraine...

— Et de qui? firent à la fois papa et Mme Langlois.

— Mais, répondit en souriant Désiré, du joli poupon dont Germaine va bientôt nous faire cadeau!

— Ah! s'écria papa qui semblait ravi, je saurai donc, avant de mourir, à qui ira ma fortune!

— Il faut que ce soit un garçon! dit Mme Langlois impérieusement.

Elle avait proféré cet ordre du même ton qu'elle aurait dit à la cuisinière: "Jeanne, il faut que le déjeuner soit prêt pour midi!"

— Ah! ça, reprit Désiré qui ne put s'empêcher de rire, tu comprendras, maman, que...

— Je veux un garçon! fit Mme Langlois, qui ne pouvait se consoler de n'être point admise, avec une voix délibérative, aux conseils de la Providence. Une fille! une fille! Elle se marie, et le nom s'en va, poursuivit-elle. Dans ma famille, du reste, il n'y a que des garçons!

— Excepté toi, maman, dit Désiré toujours badin.

— Et encore!... rectifiai-je, songeant à ces moustaches qui renaissaient toujours et à la constitution vraiment masculine de cette âme de belle-mère.

— Enfin, dit papa, garçon ou fille, notre héritier à tous sera le bienvenu! Dès sa naissance, je lui flanque une assurance sur la vie, à ce moutard-là! En donnant mille par an, à vingt ans, le gaillard, ou la gaillarde, poursuivit-il en regardant malicieusement Mme Langlois, aura un joli pécule. Mille francs au taux de...

— Papa, m'écriai-je, jusqu'à la venue du bébé, tu as tout le temps pour mener à bien tes calculs! Si nous allions faire un tour de jardin?

Comme nous nous levions de table:

— Pourvu, Seigneur, que ce soit un garçon! fit, en levant les yeux au ciel, Mme Langlois, qui revenait à la réalité et cessait de parler à la Providence sur un ton d'impératrice.

Depuis que Désiré savait que j'allais bientôt l'élever à la dignité de papa, il se montrait avec moi plus affectueux encore. Il y avait dans sa voix des nuances plus tendres, plus d'abandon dans ses paroles. Pas d'occasions qu'il ne mît à profit, pas de prétextes qu'il n'inventât pour me prouver qu'il m'aimait. Un jour, je me crus autorisée à lui demander:

— Désiré, pourquoi notre lune de miel fut-elle si froide? C'était une lune d'hiver, avec pas mal de degrés au-dessous de zéro!

— Que veux-tu, me dit-il après un instant de réflexion, l'amour, ce n'est pas mon genre! Et puis... et puis...

— Et puis?

— Et puis, tiens; puisque c'est toi la première qui as entamé le chapitre, j'aime mieux dire tout!... Eh bien, sache donc que la veille de notre mariage à l'église, à mon retour de la mairie, ton père me prit à part et me tint le propos suivant: "Mon cher monsieur Désiré, je vous ai donné ma fille unique parce que, sans vous connaître beaucoup, j'ai compris que vous étiez un homme sérieux, un homme d'ordre. Or, je dois vous prévenir: Germaine a de grandes qualités que je ne veux point vous énumérer pour vous laisser le plaisir de la surprise, mais elle est sentimentale, romanesque, rêveuse, chimérique, exaltée. Il faut que vous la corrigiez de ça, si vous ne voulez pas qu'elle tourne mal. Soyez donc bon avec elle, mais, vous savez, pas de sentiment!

— Ah! m'écriai-je, comme je reconnais bien là mon cher petit papa!... Et qu'est-ce que tu lui as répondu?

— Ma foi, reprit Désiré, je lui ai dit que je ne m'y entendais guère à corriger les femmes de leurs défauts, mais qu'enfin je m'y emploierais de mon mieux. L'avertissement que me donnait ton père m'avait fait peur, et ses idées correspondaient si bien aux miennes!

— Tu n'es pourtant pas notaire honoraire, toi!

— Je ne suis pas notaire honoraire, mais enfin, j'ai toute ma raison! Veux-tu que je te dise? Eh bien, tous ces livres que tu aimes tant sont des menteurs, des attrape-femmes! J'en ai lu aussi dans le temps, moi, des romans! Oh! je t'assure qu'ils ne m'ont pas tourné la tête! Je ne comprends pas non, je ne comprends pas qu'on puisse se passionner pour de pareilles babioles! Puisqu'on sait que ce n'est pas vrai, que ce n'est pas arrivé, que c'est un monsieur quelconque qui a fabriqué ça à coups de porte-plume! Ils sont grotesques avec leur amour! On croirait vraiment que l'univers entier n'a pas d'autre occupation: l'amour! L'amour! Mais enfin, regarde donc autour de toi: où donc est-il, l'amour? Je vois des gens qui triment pour gagner leur vie, ils ont bien le temps de s'occuper d'amour! D'autres qui s'exténuent pour faire fortune; ils se fichent de l'amour, ceux-là, comme de tout ce qu'on ne peut pas négocier à la Bourse! D'autres qui font la fête et tu sais aussi bien que moi qu'un fêtard n'a pas de coeur! On ne peut pourtant pas confondre l'amour avec la noce! L'amour, je te dis que ce n'est point cette espèce d'épilepsie qu'ils affublent de ce nom-là dans les romans! L'amour ne parle point le langage qu'ils lui prêtent! Il ne fait pas de pareilles contorsions: j'ai comme une idée qu'il ne doit pas être ni aussi enragé, ni aussi tenace que le disent les fabricants de romans! L'amour est un incident dans la vie ou, si tu préfères, une sucrerie, comme on en prend à la fin d'un long repas pour faire passer le reste. Il y a autre chose dans l'existence, que diable!"

(A suivre)

Le jour du mariage

ALMANACH DE LA LANGUE FRANCAISE

Le populaire Almanach de la Langue française, qui entre dans sa neuvième année avec l'édition de 1924, vient de paraître. Très pimpant sous sa sobre toilette, il plait dès la première page. Celle-ci, la couverture, représente Louis Hébert, le premier colon canadien, ainsi que l'a coulé dans le bronze notre grand sculpteur Laliberté.

Ensuite viennent douze illustrations qui encadrent le calendrier. Ces gravures dessinées par Mlle Berthe LeMoyne représenteront la Canadienne à ses travaux, au foyer et au champ, dans la mode des saisons qui défilent sous nos yeux.

Suivent, bourrés d'articles signés de meilleures plumes, les quatre grandes chroniques de l'Almanach: la vie religieuse, la vie nationale, la vie littéraire et artistique et la vie économique.

Çà et là dans le texte sont semés des portraits, des dessins, des notes sur nos droits à défendre et à protéger, des chansons, des vers, un conte, des statistiques, etc., et enfin quatre caricatures inédites signées par MM. Dubois et Letondal.

Parmi les principaux articles il convient de citer:

"Le Problème national", par l'abbé Lionel Groulx.

"L'Eglise catholique chez nous", par Antonio Perrault.

"Le national et l'intellectuel", par Arthur Laurendeau.

"Le Capital", par Anatole Vanier.

"Gardons les signes extérieurs de nos traditions", par l'abbé Arthur Robert.

"Combien sommes-nous?" Chiffres comparatifs de notre numérique d'après le dernier recensement.

"Il faut plus d'anglais", par G. Tillemont.

"Les lettres au service de l'idée nationale", par Albert Lozeau.

"Le respect des vieilles choses", par Marguerite Taschereau.

"Le roman et le théâtre", par Olivier Maurault, P.S.S.

"La preuve par l'histoire", par Marie-Claire Daveluy.

"Les ressources naturelles du Canada", par Louis Hurtubise.

"Les martyres de la Nouvelle-France", par le R. P. Archambault, S.J., et plusieurs autres.

Comme attrait particulier, l'Almanach de la Langue française annonce un concours de photographies auquel sont attachés des prix d'une valeur de $150.00. Le but est de dresser, au moyen de la photographie, un inventaire aussi complet que possible de nos richesses historiques: églises, manoirs, maisons d'ancêtres, croix du chemin, vieux moulins, sites illustrés par les exploits des anciens, etc., etc.

Les prix de vente de l'Almanach sont les suivants: Une douzaine, $2.50; de 50 à 99 exemplaires, 20 sous; de 100 à 499 exemplaires, 19 sous; de 500 à 999 exemplaires, 18 sous; 1,000 exemplaires et plus, 16½ sous. Port en plus dans tous les cas.

AU SACRE-COEUR

La messe de minuit

La messe de minuit au Sacré-Coeur a revêtu son cachet habituel de solennité et son cortège de pieux souvenirs et de douces émotions. Le choeur, sous la direction de M. J.-A. Hébert, a exécuté avec brio une messe de Mozar. Les solistes étaient: Mmes E. Bélair, M. Bessette, Miles A. Patenaude, Eva Guertin, MM. J.-A.-D. Peltras, G. Pélissier, V. Rho, R. Pinvidic, E.-A Pepin et J.-A Hébert. L'accompagnement d'orchestre n'a pas peu contribué à rehausser l'éclat de la cérémonie.

La grand'messe a été chantée par le R. P. Presque Magnan, O.M.I., assisté des RR. PP. Vézina et Pilon, comme diacre et sous-diacre.

Le R. P. Vézina, dans un émouvant sermon, a rappelé les faits et les enseignements de la fête du jour. Comme d'habitude, la dévotion des fidèles s'est manifestée par de nombreuses communions.

* * *

Noms des premiers de classe en décembre dernier:

Cours commercial: Maurice Prud'homme, Eva Dumontel.

7me année: Marguerite Quinn, Madeleine Bouveron.

6me année: Gérard Léveillé, Paul Aubin.

5me année: Noé Chevrier, Marguerite Doyle.

4me année: Jeanne Aubin, Eveline Martin.

3me année: Germaine Séguin, Juliette Vien.

2me année: Eddie May, Geneviève Saelens.

1re année: Juliette Hardy, Rolande Paquin.

Jardin de l'enfance: Camille McKenzie, Joffre Charlebois.

Classe de musique: Madeleine Bouveron, Lucienne Bédard.

SAINT-BONIFACE

Arbre de Noël à l'Ophelinat

Comme les années précédentes, une intéressante petite fête d'arbre de Noël a eu lieu dimanche à l'Orphelinat. S. G. Mgr l'Archevêque et de nombreux amis de l'institution étaient présents. Inutile de dire que les petites orphelines ont fort goûté cette réjouissance et l'attention dont elles étaient l'objet de la part des visiteurs et des bonnes religieuses.

Remerciements

Les Soeurs de la Charité de l'Orphelinat Saint-Joseph de Winnipeg remercient cordialement la Liberté et tous les amis et bienfaiteurs de l'institution, qui par leurs généreux dons, ont contribué à rendre le jour de Noël joyeux.

Puisse 1924 être une année de prospérité et de bonheur pour tous!

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A LOUER—Maison moderne, située au No 372, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface. Possession immédiate. S'adresser au No 371, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface. Tél. N 1258.

A VENDRE—Bonne maison à Saint-Boniface, 4 chambres avec ménage neuf complet. $2,000—$300 comptant balance en loyer. C. Buffet, 204, bloc McIntyre. Tél. A 6585. 30

ON DEMANDE une institutrice pour le district scolaire de Baie Saint-Paul-Ouest No 534, avec certificat de troisième classe; salaire $85.00 par mois. Ecole ouvrira le 3 janvier. Pour informations s'adresser à M. C. Lacroix, sec.-trés., Poplar Point, Man. 31p

POUR CAUSE DE DEPART, vente à sacrifice de 1,200 romans et autres livres français et anglais, dont un grand nombre de grande valeur, bibliothèque privée. 88, rue Lavérendrye, St-Boniface. Tél. N 1344. 31p

ON DEMANDE—Bonne jeune fille canadienne-française de la campagne pour aider aux soins du ménage. Doit aimer les enfants. Expérience pas nécessaire. S'adresser, Boîte 5, la "Liberté". 30

DEUX JEUNES GENS anglais désirent avoir chambre dans famille française de bonne éducation, où ils pourront apprendre le français. Demandent à connaître prix. S'adresser à Boîte 3 la "Liberté". 30

Traitement simple et sûr — Il est si facile de se servir de l'Huile Electrique du Dr Thomas, qu'un enfant peut comprendre toutes les instructions. Employée comme liniment, il suffit de frictionner, et employée comme pansement il suffit de l'appliquer. Les directions sont si simples et si peu compliquées qu'elles peuvent être comprises par jeunes ou vieux.

ANNONCE LEGALE

THE UNITED CHURCH OF CANADA

(L'Eglise Unie du Canada)

Avis est donné par le présent qu'une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte établissant des dispositions pour compléter l'union de l'Eglise presbytérienne en Canada, l'Eglise méthodiste et les églises congrégationalistes du Canada; former l'Eglise Unie du Canada; constituer en corporation l'Eglise Unie du Canada; établir des dispositions pour l'admission dans la dite Eglise des unions locales congrégationalistes; établir des dispositions pour la possession, l'usage et l'administration des biens desdites églises et leurs congrégations; et établir des dispositions pour mettre ladite union en vigueur.

Daté à Toronto, ce 7e jour de décembre 1923.

McGREGOR YOUNG,
Immeuble de la Banque d'Hamilton, Toronto.

GERSHOM-W. MASON,
60, rue Victoria, Toronto.
Au nom des requérants.

CONFERENCE

A la salle du Collège, vendredi le 4 janvier, à 8 h. 30 p.m., conférence par M. l'abbé J.-A. Normandeau, prêtre-colonisateur (sous les auspices de l'Union Canadienne): "La colonisation catholique et française au Manitoba". Sujet d'importance capitale, tant au point de vue catholique que national. Programme musical. Chansons du terroir. Entrée gratuite. Tous les bienvenus, vendredi, à 8 h. 30 p.m.

DEUIL

Le 18 décembre succombait à l'hôpital de Saint-Boniface Camille, enfant bien-aimée de Charles Senez et de Jeanne Turcot, de Winnipeg. Elle était âgée de 2 ans et 3 mois.

La sépulture eut lieu au cimetière de la cathédrale au milieu d'un nombreux cortège de parents et d'amis.

La grâce, la gentillesse, la bonté de cette enfant conviaient tout le monde à l'aimer; aussi les sympathies nombreuses et les tributs floraux déposés sur sa tombe prouvent combien on avait su apprécier ce trésor prêté par Dieu, mais qu'aujourd'hui il réclame.

Ne pleurez pas, parents, le départ de cet ange. Il est dur de se séparer si tôt de cette enfant dans laquelle se renfermaient tout votre espoir, tout votre bonheur; mais Dieu, ce Maître Suprême, mieux que vous saura lui donner ce bonheur qu'en vain peut-être vous vous seriez efforcés de lui procurer.

A M. et Mme Senez ainsi qu'aux familles Senez et Turcot, nos sincères condoléances.

La moins coûteuse de toutes les huiles — Si l'on considère la qualité de l'Huile Eclectrique du Dr Thomas, elle est la moins coûteuse de toutes les huiles offertes au public. Elle est en vente dans toutes les pharmacies du Canada, de l'Atlantique au Pacifique, et tous les marchands de la campagne l'ont en vente. Comme il est facile de se la procurer et que son prix est très modéré, chacun devrait en posséder une bouteille.

Assemblée du Conseil municipal du 28 décembre

Le Conseil municipal de Saint-Boniface a tenu sa dernière réunion de l'année, vendredi 28 décembre, à l'hôtel de ville, dans la salle ordinaire de ses séances. Dans cette assemblée nos édiles, avant de se séparer, ont voulu résoudre les différentes affaires demeurées en suspens. De là ce travail considérable causé au secrétaire et aux avocats de la ville pour préparer, afin d'être soumis à la prochaine Législature, les divers amendements apportés par nos échevins de la charte municipale. Parmi les modifications demandées nous citerons notamment:

L'obligation, pour un conseiller municipal désireux d'occuper le fauteuil du maire à l'hôtel de ville, de déposer sa démission d'échevin, sur le bureau du Conseil, 15 jours avant la nomination des candidats.

Et qu'à l'avenir, dans les élections municipales, les corporations, usines et établissements commerciaux jouissent du privilège de vote ainsi qu'en matière de saisies de propriétés, la loi soit modifiée de façon à accorder à la ville la priorité sur ses droits.

Ont été rejetés:

La préconisation du maire R.-J. Swain, de la division de la ville, en deux parties représentées, chacune, par deux conseiller, c'est-à-dire une municipalité composée d'un maire et de quatre conseillers seulement.

Le projet, aussi suggéré par le maire, d'imposer au maire de Saint-Boniface l'obligation d'être présent à l'hôtel de ville, tous les jours, pendant au moins une durée de cinq heures.

L'interdiction à un conseiller municipal, également demandée par M. Swain, de cumuler les fonctions d'échevin avec celles de commissaire d'école.

Une motion, combattue par l'échevin Doucet et présentée par l'échevin Wilson, tendant à frapper les églises d'une taxe, au profit du département de police et d'incendie, pour risques contre le feu.

La demande de suppression de l'indemnité municipale allouée à chaque conseiller, présentée par l'échevin Taylor et combattue par l'échevin Doucet.

Une demande en réduction de taxes, pour l'année courante, adressée par le club nautique de Norwood.

Une demande également en réduction de taxes, présentée pour son compte personnel, par Mme Graham et conforme, bien entendu, à son ressentiment contre les académies Saint-Joseph et Provencher.

Une requête adressée par un gardien de nuit de l'usine Prest-o-Lite, tendant à faire rembourser une somme de $180.00 dépensée pour séjour à l'hôpital et visites de médecin, à la suite d'une fracture de la jambe survenue dans une chute sur un trottoir de la ville, prétendu trop glissant.

Avant de clore la session de l'année, le Conseil municipal, désireux de rendre un hommage mérité aux échevins Dowse et Daoust, démissionnaires, et à titre de reconnaissance pour leurs services rendus à la ville, décide de leur faire présent des sièges qu'ils ont occupés durant leur séjour à l'hôtel de ville.

* * *

La jaunisse—M. C.-H. Probst, de Embden, N. D., écrit: "Il y a un an, ma fille âgée de quinze ans, se plaignit d'une grande faiblesse, et quelques semaines plus tard, son teint devint jaune, même le blanc de ses yeux prit une teinte jaunâtre; tout semblait indiquer la jaunisse. Ma femme voulut consulter un docteur mais je lui dis d'essayer d'abord le Novoro du Dr Pierre. Ma fille prit ce médicament régulièrement et elle est maintenant plus forte que jamais." Ce fameux remède végétal favorise la digestion et a un effet spécial sur les organes d'élimination; par ceci même il aide à restaurer les fonctions normales du sytème. Ce n'est pas un médicament de pharmacien. Pour renseignements écrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

L'hiver doux a pris fin au matin de Noël avec une légère chute de neige. Vendredi soir, le thermomètre est tombé à 14 au-dessous de zéro et il était à 22 dimanche. Les prévisions sont pour un temps beau et très froid pendant quelques jours.